



## Las Noticias de la República Democrática del Congo (RDC)

[2018-07-01 / 2018-07-15]

Publicación quincenal

Edición en francés por Luc de l'Arbre

Dimanche 1<sup>er</sup> juillet.

**RDC : le discours de Joseph Kabila est « un rendez-vous manqué » (UDPS).** « Je salue le discours du chef de l'Etat et je suis très fier du rappel qu'il nous fait que le Congo appartient aux Congolais », a réagi François Nzekuye, député national et cadre du Parti du peuple pour la reconstruction et la démocratie (PPRD). De son côté, Augustin Kabuya, secrétaire général adjoint de l'UDPS, considère que Joseph Kabila « encore une fois, a manqué un rendez-vous avec l'histoire. » A la veille du 58ème anniversaire de l'indépendance de la RDC, le président de la République, Joseph Kabila, a appelé les Congolais à s'approprier le processus électoral afin de décider de l'avenir de leur nation. Il a également invité les politiques à s'impliquer dans la matérialisation des élections en vue de consolider la jeune démocratie qui, selon lui, ne souffre du reste d'aucun complexe. Ce discours réjouit François Nzekuye, dans la mesure où il rappelle aux citoyens de ce pays que « l'avenir du Congo doit être décidé au Congo et par les Congolais. » Mais, dans les milieux de l'opposition, on parle plutôt d'un nouveau rendez-vous manqué par Joseph Kabila. Ce dernier aurait dû « saisir cette occasion pour faire une mise au point et recadrer les choses », a estimé Augustin Kabuya, secrétaire général adjoint de l'UDPS chargé de la communication, mobilisation et implantation. « Il nous a dit ce qu'il nous a toujours dit », a conclu l'opposant. Ce discours du chef de l'Etat constitue « un affront à la nation et au bon sens », écrit pour sa part Claudel-André Lubaya, député national et président de l'UDA/Originelle sur son compte Tweeter. **Et les évêques catholiques ?** Un autre message a été adressés aux Congolais par les évêques catholiques, qui leur demandent de continuer à exiger des élections crédibles dans le respect du calendrier électoral publié par la Commission électorale nationale indépendante et de ne céder ni à la peur ni à la résignation et encore moins à la violence. François Nzekuye considère que le message des évêques est responsable, en dépit de petits bémols sur volet lié aux mesures de décrispation politique. Augustin Kabuya se dit satisfait du fait que les évêques n'ont pas demandé aux opposants d'avoir un candidat commun.

**RDC : Tharcisse Loseke quitte l'UDPS/Tshibala.** Tharcisse Loseke a démissionné de son poste de président intérimaire de l'aile de l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS) dirigée par le Premier ministre Bruno Tshibala. Dans une lettre écrite à la main et signée le 29 juin dernier, il dit se retirer pour « des raisons de convenance personnelle », mais il a convié à Radio Okapi ne pas vouloir s'écarter l'idéal politique légué par feu Etienne Tshisekedi. Tharcisse Loseke signifie à Bruno Tshibala que la lutte pour le progrès social au profit du peuple congolais est et demeure l'ADN de l'idéal politique lui légué par feu le président Etienne Tshisekedi et qu'il n'entend nullement s'en écarter tout au long de sa carrière politique. Cette démission intervient au moment où se met en place une nouvelle plateforme électorale, appelée : « Front commun pour le Congo » (FCC). Elle regroupe les membres de l'opposition siégeant au sein du gouvernement Tshibala et la Majorité présidentielle (MP), avec pour « autorité morale » Joseph Kabila.

**Jean-Bertrand Ewanga :** « **Le pouvoir qui nous gère est fatigué, aux abois !** ». L'absence d'un défilé officiel à l'occasion du 58ème anniversaire de l'indépendance de la RDC signifie que le pouvoir en place est aux abois et ne peut plus rassurer le peuple, a estimé samedi 31 juin le député Jean-Bertrand Ewanga, président du Front citoyen pour la République, parti politique de l'opposition membre de la plateforme « Ensemble pour le changement. » Aujourd'hui, les lampions sont éteints et c'est pourquoi il faut l'alternance, a-t-il poursuivi dans cet extrait sonore.

**Kananga : la Lizadeel lance le projet « Prévention aux violences sexuelles ».** La Ligue de la zone Afrique pour la défense des droits enfants et élèves (Lizadeel) a lancé, vendredi 29 juin à Kananga un projet intitulé : « Prévention et réponse aux violences sexuelles au Kasai-Central ». A travers ce projet de quatre mois, cette structure se propose d'assurer un accompagnement psychosocial, juridique et médical à plus de deux cents victimes de violences sexuelles et celles basées sur le genre.

**Une pétition contre « l'acharnement des autorités de la RDC » à l'endroit de Moïse Katumbi.** La plateforme « Ensemble pour le changement » a initié depuis mercredi dernier à Lubumbashi une pétition pour protester contre l'acharnement des autorités de la RDC à l'endroit de son leader Moïse Katumbi. L'objectif de l'opération est de récolter sur toute l'étendue de la RDC plus d'un million des signatures au bas d'un document, qui sera adressé au Secrétaire général des Nations unies. Ce dernier devrait s'impliquer pour que cesse cet acharnement contre Moïse Katumbi afin qu'il retourne au pays pour participer aux élections, a souhaité Gabriel Kyungu. Plus d'une cinquantaine d'associations de la société civile et mouvements katumbistes ont avaié procédé samedi 26 mai à Kinshasa à la signature d'une pétition pour exiger le « retour sécurisé » de Moïse Katumbi en RDC.

**La Caritas Ecosse offre des vivres aux déplacés de Fizi.** Près 400 déplacés internes ayant fui les affrontements entre les Fardc et les miliciens du groupe Yakutumba entre le mois de novembre et de février dernier dans le territoire de Fizi (Sud-Kivu) ont bénéficié de vivres de la part de la Caritas Ecosse (SCIAF) : maïs, de haricot, du sel, du sucre, d'huile végétale et de la farine de soja mélangé au lait. Cette 2e phase de distribution, qui s'est clôturée samedi 30 juin au village de Katanga, a été assurée par la Commission diocésaine justice et paix d'Uvira (CDJP), aux déplacés venus de Kazimiya, Ubwari, Sebele, Nakiele et Kimbi.

**François Nzekuye :** « **Aucun politicien congolais n'a été contraint à l'exil** ». François Nzekuye, député national du PPRD et membre de la Majorité présidentielle estime qu'aucun politicien congolais n'a été contraint à l'exil. Il réagit au message des évêques de la Cenco qui ont recommandé au gouvernement central de tout mettre en œuvre pour parachever les mesures de décrispation du climat politique notamment des cas des figures emblématiques, des prisonniers d'opinion et des exilés politiques, afin de garantir « l'inclusivité » et l'égalité de chance pour tous. Il considère néanmoins que dans son ensemble, le message des évêques est responsable en dépit de petits bémols.

**RDC : signature de la charte constitutive du Front commun pour le Congo à Kinshasa.** Les chefs des composants politiques membres du gouvernement issus de l'accord du 31 décembre 2016 ont signé ce dimanche à Kinshasa, la charte constitutive du Front commun pour le Congo (FCC). Aubin Minaku pour la composante Majorité présidentielle, Bruno Tshibala pour le Rassemblement des forces politiques et sociales acquises au changement, José Makila pour le compte de l'opposition signataire de l'accord de la cité de l'union africaine et Maguy Kiala pour la Société civile, ont signé cette charte. Jean-Lucien Bussa, Pierre Kangudia, Justin Bitakwira, Steve Mbikayi, Thomas Luhaka, Egwake Omer, Basile Olongo ont aussi signé cette charte. L'objectif de cette plateforme est de permettre à ses membres de participer, sur la base d'un programme commun, à la conquête démocratique du pouvoir à tous les niveaux aux prochains scrutins pour lesquels les membres de la coalition apporteront leur soutien à une candidature unique à l'élection présidentielle. Chaque membre de cette grande coalition garde son identité et son autonomie tout en restant soumis à la discipline du groupe et respectueux de ses devoirs en tant que membre dans le respect de la charte du FCC. Le président Joseph Kabila est l'autorité morale du Front commun pour le Congo du fait de son initiative et du caractère fédérateur de cette plateforme, note Lambert Mende.

**Bruno Tshibala et Tharcisse Loseke ont dissipé le malentendu (communiqué).** Tharcisse Loseke président intérimaire de l'aile de l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS) dirigée par le Premier ministre Bruno Tshibala et le chef de l'exécutif congolais, autorité morale de ce parti politique ont dissipé le malentendu, indique le communiqué du secrétaire général de ce parti, Raymond Kahunga Mbemba. Dans ce communiqué de trois paragraphes, le secrétaire général de l'UDPS/aile Tshibala mentionne « qu'à l'issue d'un entretien franc et ouvert entre Bruno Tshibala et Tharcisse Loseke, les nuages et malentendus se sont dissipés pour laisser la place à la définition des nouvelles orientations stratégiques en vue de redynamiser l'action du parti ». Raymond Kahunga affirme que Tharcisse Loseke a renouvelé sa loyauté au parti et à son autorité « dans ce contexte de préparatifs aux échéances électorales ».

**Lundi 2 juillet.**

**Néhémie Mwilanya : « Le FCC vise à donner au pays un Président, une majorité cohérente, stable et la plus large possible ».** « La plateforme Front commun pour le Congo (FCC) vise à donner à la Nation un Président et une majorité cohérente et stable », a déclaré dimanche 1er juillet à Kinshasa Néhémie Mwilanya, directeur du cabinet du président Joseph Kabila, lors de la signature de la Charte du FCC à Kinshasa. Les chefs des composantes politiques membres du gouvernement actuel toutes tendances confondues ont adhéré à cette nouvelle plateforme électorale. Pour Néhémie Mwilanya, la signature de la charte sonne « en écho au message du Chef de l'Etat comme un signe d'engagement d'une large partie de la classe politique de se rassembler autour de ce que les Congolais ont de plus cher : le Congo ». Cette plateforme, note le directeur de cabinet de Joseph Kabila, est la résultante « des réflexions de ceux qui ont expérimenté les mérites de la cohésion nationale depuis le dialogue national de Sun City ayant facilité la réunification du pays, jusqu'aux sursauts patriotiques de la nuit de la Saint Sylvestre qui ont permis de stabiliser politiquement le pays et de jeter les bases du consensus électoral en vue des élections du 23 décembre prochain ». Néhémie Mwilanya fait remarquer que le FCC se donne l'ambition d'aller à la conquête démocratique du pouvoir en soutenant une seule candidature à l'élection présidentielle prochaine sur base d'un programme commun, chacun de membres gardant son identité tout en se donnant des garanties de solidarité et de bonne foi.

**Provinciales : pas encore de candidature déposée dans la Tshuapa, l'Equateur et la Mongala.** A une semaine de la clôture du dépôt des candidatures pour les élections provinciales, aucune candidature n'a été enregistrée dans les circonscriptions électorales de la Tshuapa, de l'Equateur et de la Mongala, ont constaté dimanche 1er juillet les reporters de Radio Okapi. Et même le retrait des formulaires à remplir par les candidats se fait timidement, signalent les Bureau de réception et de traitement des candidatures (BRTC) dans ces provinces.

**Lusambo : 30 cas suspects de choléra enregistrés.** Des cas suspects de choléra ont été détectés, depuis deux semaines, dans la zone de santé de Lusambo dans la province du Sankuru. Jusque samedi 30 juin, trente cas ont été notifiés, dont sept décès.

**Mgr Muhindo de l'ECC : « Nous n'avons pas encore reçu la vraie indépendance de notre pays ».** Près de 2500 personnes ont été tuées, près de 1700 autres kidnappées, environs 7 400 femmes violées et plusieurs autres violations des droits de l'homme ont été commises dans les territoires de Beni et Lubero au Nord-Kivu depuis 2014, a dénoncé l'Eglise du Christ au Congo (ECC) ville de Butembo, dans un memo rendu public le weekend dernier à l'occasion du 58ème anniversaire de l'indépendance de la RDC. L'évêque Muhindo Isesemo Adolphe, président de l'ECC dans la ville de Butembo, estime que ces chiffres démontrent que la RDC n'est pas réellement un Etat indépendant. Dans cet ordre d'idées, selon lui, la MONUSCO devrait continuer à assurer la protection de la population civile sans parti pris.

**RDC : 30 Casques bleus de la Monusco décorés de médaille de mérite à Goma.** Trente Casques bleus de la Monusco issus de différentes unités ont été décorés des médailles de mérite. La cérémonie s'est déroulée lundi 2 juillet à Goma au Nord-Kivu. Ces médailles sont une reconnaissance des services accomplis par ces soldats de la paix, dans le cadre de la stabilisation et du maintien de la paix en RDC, a indiqué le commandant des forces de la Mission onusienne, le général Elias Rodrigues Martins Filho, qui est en mission de travail dans cette province. Cette mission regroupe les casques bleus issus des 48 pays différents, a-t-il précisé. Les 30 casques bleus décorés sont l'échantillon des 40 casques bleus en fin mandat, éligibles pour cette cérémonie, après plusieurs mois de travail en RDC. Les 10 autres étaient encore dans les zones de leur déploiement, ont signalé les sources de la brigade.

**Provinciales : 87 formulaires retirés dans les provinces de la Tshopo, Haut et Bas-Uélé.** Neuf jours après l'ouverture des bureaux de réception et de traitement des candidatures, quatre-vingt-sept formulaires ont été retirés dans les provinces du Bas-Uélé, dans le Haut-Uélé et dans la Tshopo, ont annoncé lundi 2 juillet les secrétariats exécutifs de la CENI de ces trois entités.

Dans le Bas-Uélé qui compte 6 territoires, la secrétaire exécutive de la Ceni, Claudine Bazegoto, signale le retrait de 11 formulaires. Un pour un parti politique dans le territoire d'Aketi et dix pour le territoire de Buta dont 9 pour les partis politiques et 1 pour un indépendant, précise-t-elle. A la Tshopo, précisément dans la ville de Kisangani 39 formulaires ont été retirés dont 24 par les partis politiques, 12 pour les indépendants et 2 pour les regroupements politiques. Un formulaire a été retiré dans le territoire de Banalia. Dans la province du Haut-Uélé, 37 formulaires sont déjà enregistrés dont 7 pour la ville d'Isiro. Trois pour le compte des partis politiques, 2 pour les regroupements politiques et 1 pour un indépendant. Les secrétariats exécutifs de ces trois provinces espèrent connaître un engouement cette semaine pour le retrait de formulaires et le dépôt de candidatures.

**RDC : les avocats de Franck Diongo espèrent l'acquittement de leur client à la Cour de cassation.** Les avocats de Franck Diongo sollicitent l'annulation du jugement ayant condamné leur client à 5 ans de prison et son acquittement pur et simple. Lors de la comparution du député national de l'opposition, lundi 2 juillet à la Cour de cassations, ils disent avoir révélé des contradictions dans la décision du premier juge. Ils affirment aussi apporter des éléments nouveaux dans le procès en révision, notamment des rapports médicaux qui innocenteraient leur client. Franck Diongo a été condamné pour détention arbitraire et torture de quelques militaires de la Garde républicaine. Il a déjà passé 18 mois derrière les barreaux.

**A la veille de la Tripartite CENI-CNSA-gouvernement, le député Mayo plaide pour des pressions sur le président Kabila.** La communauté internationale devrait faire davantage pression sur le président Joseph Kabila « pour qu'il libère le processus électoral », a plaidé lundi 2 juillet, le député Jean-Baudouin Mayo de l'Union pour la nation congolaise (UNC). Il dit attendre que les élections se tiennent conformément au calendrier électoral publié par la Ceni. La tripartite CENI-CNSA-Gouvernement devrait avoir lieu mardi 3 juillet à Kinshasa. Cette rencontre portera notamment sur l'évaluation du processus électoral mais aussi de la mise en œuvre de l'accord de la Saint Sylvestre dans son intégralité. Pour certains opposants, cette tripartite n'est qu'un moyen pour les organisateurs « de se faire un peu d'argent ». Mais pour la Majorité présidentielle, les élections sont irréversibles. Du côté du Rassemblement Kasa-Vubu, on estime que la réunion tombe à point nommé pour rassurer toutes les parties prenantes au processus électoral.

Mardi 3 juillet.

**RDC : la Monusco dote les prisons de Makala et Ndolo de la vidéo-surveillance.** Les deux principales prisons de Kinshasa, Ndolo et Makala, ont été dotées des équipements de vidéo-surveillance. Ce matériel est un don de la Mission de l'ONU pour la stabilisation en RDC remis lundi 2 juillet à ces deux maisons carcérales, à travers l'unité pénitentiaire de la Mission onusienne. Elle estime que si les prisons sont dotées de système de vidéo-surveillance, elles sauront « ce qui se passe dans les coins essentiels et prévenir les incidents en cas de besoin ». Ce système permettra en outre de faciliter le travail des gardiens des prisons, a précisé Mme Saye. Ce don de la Monusco a été remis à l'issue d'une formation sur la gestion des bases des données de détenus ainsi que des caméras surveillance dispensée aux directeurs de ces deux maisons carcérales de la capitale et de la prison centrale de Goma.

**Uvira : reddition de 30 combattants Maï-Maï.** Trente combattants Maï-Maï du groupe Kijangala se sont rendus la semaine dernière aux Fardc avec 5 armes AK-47. Cette reddition est consécutive à la sensibilisation intensifiée depuis mi-juin dernier par la section DDRRR de la MONUSCO en collaboration avec les communautés locales dans la plaine de la Ruzizi. Ces combattants venus des moyens plateaux surplombant la Ruzizi se sont rendus par plusieurs vagues aux Fardc à Lemera, à Sange et à Runingu. La responsable de la CDJP/Uvira, Godelieve Lugambo explique : « Puisqu'ils viennent et n'ont rien, pour éviter qu'ils ne puissent plus rentrer dans la brousse, ils peuvent faire des activités intégratrices ou demander auprès de certains bailleurs des fonds d'appuyer des projets d'agriculture, d'élevage, de petit commerce ainsi que d'autres activités. Et ils se retrouveront dans la famille et ne seront pas discriminés ».

**Des leaders de la société civile désavouent la ministre Maguy Kiala.** La signature dimanche dernier de la charte du Front Commun pour le Congo par la ministre de la Jeunesse Maguy Kiala n'engage pas la société civile, dont elle est issue, ont affirmé lundi 2 juillet quelques coordonnateurs provinciaux de cette composante. D'après eux, en signant ce document, la ministre Kiala l'a fait à titre personnel car la société civile forces civiles est et reste apolitique.

**RDC : le concours d'admission à l'ENA reporté.** Prévus pour lundi, la cérémonie du lancement du concours de recrutement de la 5e promotion de l'Ecole Nationale d'administration (ENA) a été reportée au 5 juillet à 14h. La direction générale de l'ENA a expliqué dans un communiqué que ce report lié à des raisons d'ordre technique.

**Lubumbashi : le gouvernement appelé à produire des emballages qui remplaceront des sacs en plastique.** Les commerçants de Lubumbashi, interrogés lundi 2 juillet par Radio Okapi, recommandent au gouvernement de produire des emballages qui vont remplacer des sacs et sachets en plastique, après l'expiration du moratoire interdisant leur production et commercialisation. Depuis le 1er juillet, la production, l'importation, la commercialisation et l'utilisation des sacs, sachets et autres emballages en plastique sont interdites en RDC. Deux jours après la fin de ce délai, presque rien n'a changé dans les marchés de Lubumbashi. Les petits revendeurs recourent aux sachets en plastique comme emballages. Mais la situation est différente dans les supermarchés de Lubumbashi. A la livraison des marchandises, l'agent propose au client un sac en lieu et place des sachets que les supermarchés produisaient.

**Kindu : 56 élèves vulnérables pris en charge par l'école Tulia.** Cinquante-six élèves vulnérables du primaire et secondaire ont bénéficié au cours de l'année scolaire 2017-2018 d'une scolarité gratuite au complexe scolaire Lycée Tulia.

Ces élèves sont principalement les enfants soldats, les orphelins de guerre et du VIH/Sida. Ces élèves viennent s'ajouter à plus de 500 autres déjà pris en charge depuis 15 ans.

**Elections provinciales : pas encore de candidatures à Beni et Butembo.** Dix jours après l'ouverture des bureaux de réception et de traitement des candidatures (BRTC), aucun parti politique, regroupement politique ou candidat indépendant n'a déposé de dossier de candidature pour les élections provinciales dans les villes de Beni et Butembo ainsi que les territoires de Beni et Lubero au Nord-Kivu. Les chefs d'antenne de la Ceni au niveau de ces quatre entités rappellent aux candidats qu'il n'y aura pas de prolongation.

**Un convoi des détenus attaqué sur la route Goma-Rutshuru, un mort.** Un soldat des Fardc a été tué lors d'une attaque, lundi 2 juillet, d'un véhicule des Fardc transportant des détenus sur la route Goma-Rutshuru (Nord-Kivu). Les sources militaires affirment toutefois que tous les détenus ont pu être contenus et acheminés jusqu'à Rutshuru-centre. C'est la deuxième attaque du genre survenue au même endroit en espace de deux ans. La première étant celle qui a coûté la vie à douze éléments de la garde républicaine en 2016, précisent les autorités militaires.

**Haut-Katanga : Gabriel Kyungu dit avoir été empêché de se rendre à Kalemie.** Le coordonnateur de la plateforme Ensemble pour le changement dans la Grand Katanga, Gabriel Kyungu affirme qu'il a été empêché, lundi 2 juillet par la police, de se rendre à Kalemie dans la province du Tanganyika où il devrait rencontrer sa base en perspective des prochaines élections. D'après lui, il y a eu un déploiement massif des policiers sur la ville de Kalemie. Gabriel Kyungu wa Kumwanza précise que c'est le président du G7 dans le Tanganyika qui l'a alerté.

**RDC : seul le président de la République élu bénéficiera d'un statut particulier, selon le Sénat.** Le Sénat rejette la proposition d'étendre la loi sur le statut des anciens chefs d'Etat élus aux autres responsables d'institutions de la République, comme le voulait la présidence de la République. Lors de l'examen de ce texte mardi 3 juillet, les sénateurs affirment que seul un chef de l'Etat, unique garant de la nation devrait bénéficier d'un statut particulier. En effet, la présidence de la République réclamait que les avantages accordés aux anciens présidents soient aussi étendus aux anciens chefs des institutions du pays.

**Processus électoral au Kasai-Oriental : l'assemblée provinciale invite la population à la paix et la tolérance.** L'Assemblée provinciale du Kasai-Oriental appelle toute la population à la paix et la tolérance durant cette période où le corps électoral a été convoqué. Son président, Marcel Kalala Mutombo a lancé cet appel, mardi 3 juillet, à l'occasion de la clôture de sa session de mars. Pour lui, il ne devrait pas y avoir des « prophètes des malheurs », qui prêchent la haine et l'intolérance. Il demande aussi au gouvernement provincial « de tout faire », pour mettre fin à l'insécurité qui tend à s'installer dans la ville de Mbuji-Mayi.

**Provinciales au Kongo-Central : aucun dossier déposé, malgré l'engouement pour le retrait des formulaires.** Aucun dépôt des candidatures n'est enregistré au Kongo-Central pour les élections provinciales, selon le rapport de l'antenne provinciale de la Commission électorale nationale indépendante (CENI) parvenu mardi 3 juillet à Radio Okapi. Et pourtant, fait remarquer ce rapport, un engouement est constaté, dans le retrait des formulaires par les candidats ou leurs représentants à travers les 12 Bureaux de réception et de traitement des candidatures (BRTC) que compte la province du Kongo-central. Pour les experts de la CENI du Kongo-central, les candidats se contentent souvent de déposer leurs dossiers au dernier jour, faisant référence aux précédentes élections de 2011 et 2006.

**Kinshasa : les avocats de Gérard Mulumba plaident pour la liberté conditionnelle de leur client.** L'avocat de Gérard Mulumba « Gecoco » demandent au ministre de la justice d'accorder une liberté conditionnelle à leur client. Il a rappelé que le ministre de la Justice, Alexis Thambwe Mwamba, avait promis de signer un arrêté autorisant l'évacuation de son client pour des soins appropriés à l'étranger, si le rapport de la contre-expertise médicale confirmait la gravité de l'état de santé de « Gecoco. » Malade, Gérard Mulumba est emprisonné depuis 7 mois.

**HRW appelle à des pressions internationales sur le pouvoir en RDC.** La communauté internationale doit faire pression sur Joseph Kabila et son régime « afin qu'ils prennent des mesures urgentes pour permettre les élections libres et équitables » en RDC, a appelé (HRW) dans un communiqué. Human Rights Watch fait le constat selon lequel six mois avant la date prévue pour les élections générales en RDC : « La répression contre l'opposition politique et les défenseurs des droits humains et de la démocratie est toujours aussi intense ». Cette situation renforce les craintes de violences politiques généralisées, redoute l'ONG, qui se dit aussi préoccupée par le fait que « Joseph Kabila n'a pas encore déclaré publiquement qu'il se retirerait » du pouvoir. Le communiqué dénonce notamment le non-respect des mesures de décriminalisation politique prévues dans l'accord de la saint Sylvestre. Human Rights Watch dit avoir enquêté sur les cas de 24



leaders d'opinion qui ont été « arrêtés dans le cadre de la répression politique menée par le gouvernement depuis 2015. » Trois des exilés nommés dans l'accord politique du 31 décembre 2016, poursuit la même source, « sont toujours en exil : l'ancien gouverneur du Katanga, figure de l'opposition et candidat déclaré à la présidentielle Moïse Katumbi, l'activiste pro-démocratie et chef de file du mouvement citoyen Filimbi, Floribert Anzuluni, et le leader de l'opposition, ancien ministre et chef rebelle Antipas Mbusa Nyamwisi.».

#### **Mercredi 4 juillet.**

**RDC : des experts de l'ONU choqués par l'ampleur et la brutalité des crimes commis au Kasai.** Le Haut-Commissaire des Nations unies aux droits de l'homme, Zeid Ra'ad Al Hussein, a exprimé mardi 3 juillet sa vive préoccupation sur la situation des droits de l'homme en RDC. Intervenant devant le Conseil des droits de l'homme à Genève, Zeid Ra'ad Al Hussein a rappelé que le Bureau conjoint des Nations unies pour les droits de l'homme en RDC (UNJHRO-DRC) a répertorié un nombre croissant de violations : 2.858 entre janvier et mai derniers contre 2.332 pour la même période en 2017. En RDC, la situation sécuritaire se détériore dans plusieurs régions avec un impact dramatique sur les civils. A cet égard, le Haut-Commissaire s'est dit inquiet face au degré de violence dans les Kivus. Une violence interethnique et intercommunautaire qui s'est également poursuivie dans la province de l'Ituri, avec des morts, des incendies de villages, et des déplacements massifs. Les forces armées, récemment déployées auraient également commis des violations des droits de l'homme, ciblant en particulier la communauté lendu, a-t-il encore indiqué. La situation dans les régions des Kasai est tout aussi inquiétante, avec de graves abus à l'encontre des civils perpétrés par des groupes armés, et de multiples violations commises par les forces de sécurité et de défense congolaises dans leur réponse aux activités des milices. Les enquêteurs internationaux du HCDH se sont dit choqués par l'ampleur et la brutalité des crimes commis par tous les acteurs de la crise au Kasai. Devant le Conseil des droits de l'homme, Bacre Waly Ndiaye a réaffirmé que certaines des exactions commises par les FARDC et ces milices constituent des crimes contre l'humanité ou des crimes de guerre, tels que définis par le Statut de Rome de la Cour pénale internationale, ainsi que des graves atteintes aux droits de l'homme. L'impunité est monnaie courante, ce qui sape la confiance de l'opinion publique en les engagements du Gouvernement, a insisté Zeid Ra'ad Al Hussein tout en plaidant pour le respect des engagements au titre de l'accord politique du 31 décembre 2016, notamment la libération de tous les prisonniers politiques.

**RDC : la justice demande la surséance de l'affaire Glencore-Charles Brown.** Le Tribunal de grande instance (TGI) de la Gombe a décidé de surseoir à l'affaire qui oppose la société minière Glencore au Congolais Charles Brown. Selon l'avocat-conseil de Charles Brown, ce dernier réclame d'être rétabli dans ses droits notamment la restitution de ses parts d'actionnaire dans le groupe Bazano associé à Glencore dont il ne fait plus partie. Selon lui, les parts sociales de Charles Brown ont été vendues de manière frauduleuse sans expertise en violation flagrante de l'accord signé entre les parties. Dans un communiqué parvenu mardi 3 juillet à l'AFP, le conseil de Glencore a annoncé qu'il était aussi assigné par le département américain de la Justice dans le cadre d'une vaste enquête pour corruption liée à ses activités au Nigeria, au Venezuela et en RDC.

**Les membres de la Cour constitutionnelle prêtent serment devant Joseph Kabila.** Les quatre membres de la Cour constitutionnelle ainsi que le procureur général près cette cour ont prêté serment ce mercredi 4 juillet devant le Président de la République, Joseph Kabila. Norbert Nkulu Kilombo Mitumba, Jean Ubulu Pungu, François Bokona Wipa Banzali et Polycarpe Mongulu ont pris officiellement leurs fonctions. La Cour constitutionnelle est juge de la constitutionnalité des lois, des actes ayant force de loi, des édits et des règlements intérieurs des chambres parlementaires.

**Signature de la charte du FCC : Mwilanya recommande à la classe politique d'éviter des querelles.** Néhémie Mwilanya, le directeur du cabinet du Président Kabila, a recommandé à la classe politique d'éviter des querelles qui affaiblissent la RDC. Il s'exprimait mardi 4 juillet à Kinshasa à la clôture officielle de la signature de la charte constitutive d'adhésion au Front Commun pour le Congo (FCC). Cette nouvelle plateforme électorale dont le président Joseph Kabila est l'autorité morale rassemble notamment les membres de l'actuelle Majorité présidentielle, ceux du gouvernement d'union nationale et certaines personnalités. Pour le directeur du cabinet du chef de l'Etat, le FCC est une « pensée d'autopsie du Congo ».

**Moïse Katumbi nomme les membres de son cabinet.** Le candidat déclaré à l'élection présidentielle en RDC, Moïse Katumbi et président de la plateforme Ensemble pour le changement a nommé mardi 3 juillet, les membres de son cabinet qui compte 46 membres dont 23 hommes et 23 femmes. Olivier Kamitatu, ancien président de l'Assemblée nationale, occupe le poste de directeur de cabinet. « Avec la mise sur pied de son cabinet, Moïse Katumbi est prêt pour les élections ».

**Kasaï : « Le travail de terrain des experts de l'ONU s'est fait dans la précipitation », selon Mme Mushobekwa.** Mme Marie-Ange Mushobekwa, ministre des Droits humains de la RDC, a estimé mardi devant le Conseil des droits de l'homme de l'ONU que le travail de terrain de l'Équipe d'experts des nations unies sur le Kasaï se soit fait dans la précipitation. Ce qui sème, selon elle, un doute sur l'authenticité de certains éléments relevés dans ses enquêtes. Mme Mushobekwa a indiqué qu'elle n'entendait pas pour autant rejeter en bloc le travail de l'équipe d'experts et a reconnu que certains éléments des forces armées se sont rendus coupables d'atrocités dans le Kasaï. Elle a également reconnu que la milice Kamuina Nsapu avait semé la terreur pendant plusieurs mois et avait recruté de gré ou de force des enfants, les poussant à tuer tous les agents de l'État qu'ils rencontraient sur leur chemin. La ministre Des droits humains a rappelé que, dans les provinces du Kasaï, le «phénomène Kamuina Nsapu » n'était au départ qu'un mouvement créé sur la base de revendications coutumières, mais qui s'est transformé d'après elle en groupe terroriste. Elle a déploré que certains acteurs politiques, tant sur le plan national qu'international, aient voulu instrumentaliser le drame de la région à des fins politiques. C'est pourquoi le Gouvernement de la République démocratique du Congo a soutenu la résolution 35/33 du Conseil des droits de l'homme, votée le 23 juin 2017, pour permettre la manifestation de la vérité sur cette situation.

**La création du FCC ne signe pas la mort de la MP, précise Atundu.** « La Majorité présidentielle n'est pas morte. La MP existe toujours en tant que structure politique de ceux qui avaient signé la charte constitutive dans l'objectif d'accompagner le président Joseph Kabila dans son combat politique pour la démocratie, la souveraineté et l'intégrité territoriale de la RDC», a précisé Alain-André Atundu, porte-parole de la MP mardi 4 juillet au cours d'une conférence de presse à Kinshasa. Il répondait à ceux qui s'interrogent sur l'avenir de cette plateforme après la création du Front Commun pour le Congo (FCC), dont le président Joseph Kabila est l'autorité morale. Pour M. Atundu, à l'étape actuelle, « la Majorité présidentielle comme telle n'a présenté de candidats ni aux provinciales ni aux nationales ». Mais pour faciliter l'accès au seuil électoral légal, « la MP s'est organisée en onze regroupements politiques électoraux. Ces derniers présentent, conformément à la loi, les candidats sous leurs labels », a ajouté le porte-parole de la MP.

**Kisangani : les jeunes contre la suppression d'un programme de Radio Okapi diffusant les productions locales.** Les associations des jeunes de la société civile de la Tshopo ont manifesté leur opposition à la suppression d'un programme de Radio Okapi qui diffusent les productions locales, communément appelé décrochage. En réaction, le chef de bureau de la Monusco, par le biais de la section des Affaires politiques, a promis de transmettre leur mémorandum aux décideurs de la mission onusienne à Kinshasa.

**Le Sénat adopte la proposition de loi sur le statut des anciens présidents de la République.** Le Sénat a adopté, mercredi 4 juillet, la proposition de loi portant statut des anciens présidents de la République élus. Dans son contenu, la proposition de loi du Sénateur Modeste Mutinga assure aux anciens chefs de l'Etat un certain nombre de privilèges à la fin de leur mandat, en plus du statut de sénateur à vie, garanti par la constitution. Contrairement à la proposition de la présidence de la République d'étendre ces privilèges aux différents chefs d'institutions du pays, le Sénat, à travers la loi votée, accorde un statut particulier et des privilèges aux seuls anciens présidents de la République élus, ayant assumé valablement leurs fonctions et quitté le pouvoir à la fin de leur mandat conformément à la Constitution.

**Elections en RDC : « Si le gouvernement a les moyens d'assumer seul la logistique, cela ne nous pose pas de problèmes», affirme Florence Marchal.** « Si le gouvernement a les moyens de financer seul les élections, y compris la logistique, cela ne nous pose pas de problèmes », a affirmé mercredi 4 juillet la porte-parole de la Monusco, Florence Marchal. Elle réagissait aux déclarations de certains officiels congolais et du président de la Commission électorale nationale indépendante (Ceni) sur l'autofinancement des élections par le gouvernement. Elle a indiqué que le soutien logistique à la Ceni figure dans le mandat actuel de la Monusco. Par ailleurs, la représentante spéciale du Secrétaire général de l'ONU, Leïla Zerrougui continue à mener ses bons offices au sein de différentes parties prenantes au processus électoral, afin de dégager un consensus sur les points de divergence, notamment sur la machine à voter et les mesures de décrispation politique.

**Subornation des témoins : pas encore de peine contre Bemba et ses co-accusés.** La Cour pénale internationale n'a pas encore fixé de peines dans la seconde affaire de subornation des témoins pour laquelle Jean-Pierre Bemba et ses co-accusés ont été condamnés en appel à la Cour pénale internationale. L'audience de ce mercredi 4 juillet à la Haye a permis aux avocats d'exposer leurs moyens de défense et au procureur d'exposer son réquisitoire, a expliqué Me Aimé Kilolo, ancien avocat de M. Bemba. « En attendant, la situation reste identique. C'est-à-dire que Jean-Pierre Bemba et tous les co-accusés font l'objet d'un jugement pour corruption des témoins. Il suffit maintenant de déterminer quelle sera la peine », a-t-il indiqué.

**Jeudi 5 juillet.**

**RDC : EDUC TV, un nouveau média pour la promotion de l'éducation.** Une nouvelle chaîne de télévision thématique, EDUC TV, a vu le jour mercredi 4 juillet dans l'espace médiatique congolais. D'après son initiateur, le ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et professionnel (EPSP), Gaston Musemena, cette télévision vient répondre à l'exigence d'une éducation solide de la jeunesse à travers les médias. Avec des programmes thématiques basés sur l'éducation, cette nouvelle chaîne de télévision est une chaîne publique appartenant à l'Etat Congolais, a-t-il précisé.

**RDC: la star Fally Ipupa, ambassadeur dans la lutte contre le recrutement d'enfants par des milices.** Le chanteur congolais Fally Ipupa a été désigné ambassadeur de bonne volonté de la Monusco dans la lutte contre le recrutement d'enfants par les groupes armés en RDC. Star de renom, Fally Ipupa est déjà engagé en RDC dans la lutte contre la malnutrition chronique qui touche les enfants et pour l'accès à l'éducation pour tous avec le Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef).

**Bunia: l'Unicef appuie la scolarisation des enfants déplacés de Djugu.** Le Représentant de l'Unicef en RDC, Gianfranco Rotigliano, a achevé jeudi 5 juillet une mission de travail de 24 heures en Ituri. Pendant son séjour, il a visité mercredi à Bunia sur le site 2 des déplacés de guerre, le centre où sont pris en charge plus de sept cents enfants victimes des atrocités de Djugu. Il a plaidé pour le retour de ces enfants à l'école, afin qu'ils suivent des enseignements d'une manière formelle. Gianfranco Rotigliano se réjouit de leur prise en charge dans cet espace créé par la Division des Affaires sociales de la Monusco avec l'appui l'Unicef. Clémentine Pelos, responsable du centre, a plaidé pour leur éducation formelle. Tout en comptant sur sa coopération avec le gouvernement, l'Unicef a réitéré son soutien à ce projet.

**Marche des femmes contre les viols à Lubumbashi.** Des femmes et jeunes filles de la ville de Lubumbashi sont descendues dans la rue mercredi 4 juillet pour protester contre les multiples cas de viol enregistrés dans la capitale du cuivre, principalement lors des cambriolages de résidences privées. De janvier au début juillet, plus de 150 cas de cambriolage ont été répertoriés par la société civile, avec une quarantaine d'actes de viol. Le vice-gouverneur du Haut-Katanga, qui a reçu les manifestantes, reconnaît que la situation est inquiétante et promet de renforcer les mesures de sécurité. Le vice-gouverneur Kalenga Mambepa dit partager la douleur de la femme de Lubumbashi. Il a promis de redoubler d'efforts pour réduire la criminalité dans la ville.

**Beni : une coalition des ADF et Maï-Maï attaque deux positions de l'armée, huit morts.** Huit personnes sont mortes, jeudi 5 juillet, lors des attaques simultanées des présumés rebelles ougandais sur deux positions des Forces armées de la RDC à Kalyanzoko et Kanyihunga dans le sud du territoire de Beni (Nord-Kivu). 5 rebelles des présumés ADF ont été neutralisés et l'armée a pu récupérer une arme du type AK-47 au cours de cette attaque. La situation est actuellement sous contrôle des FARDC, qui ont pu repousser les assauts de ces groupes rebelles.

**Les activités se poursuivent dans les écoles de Nyunzu, malgré la fermeture officielle.** Plusieurs écoles du territoire de Nyunzu dans la province du Tanganyika n'ont pas encore fermé leurs portes, alors que sur l'ensemble du territoire national les vacances ont bel et bien commencé depuis le 2 juillet. D'après l'Intersyndical des enseignants, il s'agit pour ces écoles de résorber le retard causé par deux mois de grève des enseignants.

**Lubumbashi : plus de 2 000 mètres de câbles électriques volés.** Des inconnus ont sectionné et emporté, dans la nuit de lundi à mardi dernier, deux mille cent mètres de câbles électriques en cuivre. Selon le directeur intérimaire de la Société nationale d'électricité, Mutombo Ngoy, il s'agit de la troisième ligne d'alimentation de la ville de Lubumbashi qui part de Panda à Likasi vers Karavia (Haut-Katanga). D'après lui, Lubumbashi va connaître des perturbations de fourniture en énergie électrique car la puissance est réduite. « Il faudra de gros moyens pour rétablir cette ligne, qui fait partie des trois lignes qui alimentent la ville », a indiqué Mutombo Ngoy, qui a annoncé que les travaux de rétablissement de ce conducteur du courant électrique pourront prendre quatre jours.

**Machine à voter : Joseph Olenghankoy plaide pour un consensus politique.** Le président du Conseil national de suivi de l'accord du 31 décembre 2016 (CNSA), Joseph Olenghankoy, plaide pour un consensus politique autour de la machine à voter. A l'ouverture, jeudi 5 juillet à Kinshasa, de la tripartite CNSA-CENI-Gouvernement, il a invité tous les participants à ces assises « à proposer des solutions au peuple » pour des élections crédibles et apaisées. En dehors de la machine à voter, le CNSA attend que les participants examinent aussi d'autres problèmes que soulèvent les parties prenantes, à savoir la décrispation politique et le remboursement de la caution payée en 2015 par les partis politiques pour des élections provinciales. Celles-ci n'avaient plus été organisées. Et les formations politiques demandent à être remboursées. A ces différentes préoccupations, le président du CNSA ajoute la question du rapatriement de la dépouille de feu Etienne Tshisekedi.



Vendredi 6 juillet.

**Mutiri wa Bashara : « Le tourisme est un atout important pour le développement de la République ».** Mutiri wa Bashara, ministre honoraire du Tourisme, estime que le tourisme est un atout important pour le développement de la RDC. Il a exprimé sa pensée dans son ouvrage intitulé « RDC, opportunité d'investissement dans le tourisme ». Ce livre a été présenté au public mardi 3 juillet à Goma. Il fait remarquer néanmoins que certains obstacles administratifs bloquent encore le décollage du tourisme en RDC. Il plaide pour la levée de ces contraintes. « Notre pays n'est pas organisé de manière à attirer les investisseurs. Parce qu'il y a par exemple, le prix du visa. Il est dans les 400 dollars. C'est le visa le plus cher au monde. Cela n'encourage pas les gens à venir. Il y a ces genres d'obstacles qu'il faut lever... »

**Provinciales à Kinshasa : les partis politiques s'activent à déposer leurs dossiers mais relèvent des contraintes.** A deux jours de clôture de dépôt des candidatures pour les législatives provinciales, les partis et regroupements politiques s'activent à déposer leurs dossiers dans les Bureaux de réception et traitement des candidatures (BRTC). Selon le calendrier de la Ceni, cette opération devra prendre fin dimanche 8 juillet, et aucune dérogation ne sera accordée. Certaines formations politiques assurent qu'elles essayent de rester dans le délai de la Ceni. Toutefois, elles relèvent certaines difficultés liées, notamment à la caution à payer, les machines à voter et le fichier électoral. D'autres disent encore se concerter pour fixer la date de dépôt. Au-delà de ces problèmes, l'Union pour la nation congolaise (UNC) estime qu'il est impossible de demander aux partis politiques de produire les originaux de la lettre d'investiture des présidents des partis politiques et des preuves de paiement de la caution dans tous les BRTC.

**Nord-Kivu : 5 morts dans les affrontements entre militaires ougandais et congolais au nord du lac Edouard.** Deux militaires de la force navale et trois pêcheurs ougandais ont été tués dans les affrontements qui ont opposé jeudi 5 juillet des militaires congolais aux marins ougandais, dans la localité de Muhiya, entre les rivières Lubiriya et Semuliki, au nord du lac Edouard. Mercredi 4 juillet, les marins ougandais avaient arrêté 53 pêcheurs congolais de Kasindi-port et saisi 18 pirogues, au motif qu'ils auraient violé les frontières lacustres et pêché clandestinement sur le territoire ougandais. Ces pêcheurs ont été acheminés à Rwashama, en Ouganda. Accusant les Ougandais d'avoir arrêté ces pêcheurs congolais sur leur territoire, le comité des pêcheurs s'est plaint auprès de la force navale, qui a organisé une patrouille pour vérifier ces allégations. C'est cette patrouille qui va trouver les militaires ougandais sur le territoire congolais. Les affrontements ont fait cinq morts du côté ougandais. Un militaire et un pêcheur ont aussi été blessés.

**Sud-Kivu: 3 personnes tuées à Bijombo par des miliciens Twigwaneho.** Trois personnes dont deux femmes et un homme ont été tuées par balle jeudi 5 juillet dans les Hauts-plateaux de Bijombo, en territoire d'Uvira dans la province du Sud-Kivu. Les victimes sont des déplacés de la communauté Banyindu qui retournaient dans leur village pour chercher de la nourriture. Elles sont tombées dans une embuscade tendue par des miliciens Twigwaneho Banyamulenge. Des affrontements à caractère intercommunautaire opposent deux groupes armés locaux depuis trois semaines dans les Hauts-plateaux de Bijombo. Et plusieurs dizaines de milliers de personnes ayant déserté leurs villages sont sans assistance.

**Lubumbashi : plaidoyer pour l'alignement des femmes sur les listes électorales.** L'Association pour les femmes et les enfants recommande aux leaders politiques, notamment aux responsables des partis et regroupements politiques d'aligner les femmes sur les listes électorales. As Aslan, coordinateur de cette association estime que les femmes ne doivent pas seulement servir de marchepieds pour les autres.

**Henri-Thomas Lokondo plaide pour la prolongation de l'opération des dépôts des candidatures.** Le député Henri-Thomas Lokondo plaide pour la prolongation des opérations de dépôts des candidatures des provinciales et l'accouplement de celles-ci avec le dépôt des candidatures des législatives nationales et de l'élection présidentielle. Il réagissait au communiqué de la Ceni qui a rappelé le caractère contraignant du calendrier électoral.

**Uvira : les ingénieurs civils chinois de la MONUSCO réparent la route nationale No 5 à Mikamba-Runingu.** Les pluies diluviennes des mois de mars, avril et mai avaient sérieusement érodé la chaussée, jusqu'à former un grand trou de 4m de profondeur sur la route, empêchant ainsi le trafic routier à cet endroit. Les ingénieurs chinois de la Monusco ont réussi à remblayer le trou avec de la latérite bien arrosée et compactée. Ils ont aussi corrigé la dépression. Ces travaux de réparation de route interviennent après ceux exécutés par les mêmes ingénieurs chinois de la Monusco à Kawizi à côté du pont effondré ainsi qu'à la frontière de Kavimvira vers le Burundi.

**L'AETA demande à la CENI de trouver un consensus autour de la machine à voter.** L'ONG Agir pour les élections transparentes et apaisées (AETA) invite la Commission électorale nationale indépendante à créer un consensus autour de la

machine à voter. Son secrétaire général, Gérard Bisambu, l'a fait savoir vendredi 6 juillet, lors du café de presse organisé à Kinshasa par le Collectif 24, un réseau d'ONG qui militent pour l'accès à l'information sur le processus électoral. Le café de presse organisé par le Collectif 24 en collaboration avec l'AETA avait pour thématique : « Processus électoral et accès à l'information ». Il était question d'analyser le processus électoral en RDC à partir des principes directeurs sur l'accès à l'information et les élections en Afrique. Selon les participants, sans l'accès à l'information, sans la confiance, il ne peut y avoir des élections transparentes et crédibles en RDC. A ce sujet, le député Patrick Muyaya a épinglé le déficit de communication non seulement à la Ceni, mais aussi dans le chef des acteurs en présence. Pour sa part, le professeur Jacques Djoli, sénateur et cadre du MLC, a interpellé la Ceni, en lui demandant « de tirer les leçons du passé. » Il a rappelé que la loi électorale prévoit des cadres de concertations pour que toutes les questions qui posent problèmes tels que la fiabilité, le consensus de la liste électorale et de la machine à voter soient réglés dans la sérénité.

**Provinciales : la plateforme politique de Mokonda Bonza refuse de déposer ses candidatures.** La Nouvelle initiative pour le Congo (NIC) ne déposera pas ses dossiers de candidatures à l'élection des députés provinciaux sur l'ensemble de la RDC. « Nous avons pris la décision courageuse de ne plus présenter nos candidats à la députation provinciale. Le sénateur florentin Mokonda Bonza refuse de cautionner un processus qui va nous conduire inévitablement à la guerre et des conflits entre les Congolais », a expliqué le secrétaire général adjoint de la NIC, Jean-Louis Bisengilwa. Selon lui, la NIC avait déjà réuni 208 candidatures et était prête à envoyer les cautions en provinces. Jean Louis Bisengilwa indique que sa plateforme a pris la décision de se passer des législatives provinciales notamment à cause du recours à la machine à voter et le non remboursement des cautions de 2015.

**Lubumbashi : plaidoyer pour l'alignement des femmes sur les listes électorales.** L'Association pour les femmes et les enfants recommande aux leaders politiques, notamment aux responsables des partis et regroupements politiques d'aligner les femmes sur les listes électorales. Les responsables de cette structure ont lancé cet appel à l'issue d'une enquête.

**RDC : des magistrats en formation sur la gestion du contentieux électoral.** Le Conseil supérieur de la magistrature (CSM) organise à partir de vendredi 6 juillet une formation sur la gestion des contentieux électoraux, à l'intention des magistrats congolais. L'objectif est de renforcer leurs capacités afin de bien juger tout conflit découlant du processus électoral, en commençant par le dépôt des candidatures en cours pour les élections provinciales. Cette formation en faveur des magistrats sur les contentieux électoraux va prendre fin vendredi 11 juillet.

**Sud-Kivu : une marche pour dénoncer l'insécurité à Bijombo dispersée à Uvira.** Une marche pacifique organisée par la Nouvelle société civile congolaise d'Uvira pour interpellier le gouvernement à se pencher sur la question de Bijombo a été dispersé par la police, jeudi 5 juillet. De son côté, l'administrateur du territoire d'Uvira note que le contexte actuel dans une zone opérationnelle militaire ne permet pas ce genre de mouvement citoyen. Des affrontements à caractère intercommunautaires opposent deux groupes armés locaux depuis trois semaines dans les Hauts-plateaux de Bijombo. Et plusieurs dizaines de milliers de personnes ayant déserté leurs villages ne sont toujours pas assistés.

**Samedi 7 juillet.**

**Elections en RDC : les candidats devraient présenter une attestation fiscale (fisc).** Les candidats aux élections provinciales, législatives nationales et présidentielle devraient avoir l'obligation d'insérer dans leurs dossiers un certificat ou une attestation fiscale, a estimé vendredi 6 juillet le chef de centre de la Direction générale des recettes du Nord-Kivu (DGNRK), Tom Arajabu bin Amuri. Arajabu bin Amuri pense que l'absence de cette disposition dans la loi électorale peut occasionner l'élection des députés et des dirigeants qui n'ont pas la culture de la fiscalité. Selon lui, la constitution en vigueur dispose à son article 65 que « tout Congolais a l'obligation de payer ses impôts et taxes. » Il dit avoir constaté « avec regret » que le législateur n'avait pas pris en considération l'importance de ces deux dispositions constitutionnelles.

**RDC: des fermiers dénoncent leur éviction violente pour l'extension du parc de Kahuzi-Biega.** Un collectif de fermiers congolais a dénoncé vendredi 6 juillet leur éviction forcée dans le parc de Kahuzi-Biega ayant conduit à la perte des centaines de têtes de bétail, dans l'est de la RDC. Depuis le 25 juin, "nous avons perdu plus de 500 vaches, 60 moutons, 20 chèvres, 45 maisons brûlés tandis que 5 bergers et agents de nos fermes ont été victimes d'arrestations arbitraires", a poursuivi M. Nanindja qui est aussi prince au sein de la chefferie. "J'ai écrit au parc de surseoir son plan de déguerpissement de ces fermiers qui se fait malheureusement avec violence", a affirmé Thaddée Miderho, administrateur du territoire de Kabare, interrogé par l'AFP. Une réunion entre fermiers et responsables du parc est prévue le 12 juin, a-t-il annoncé. Une vingtaine des fermiers ont été chassés de trois sites sur un couloir de 7,4 km reliant le terrain de haute altitude et celle de la basse altitude du parc, selon les témoignages recueillis par l'AFP. Refuge de gorilles menacés et repaire de groupes armés,

le parc national de Kahuzi-Biega s'étend sur les provinces du Nord-Kivu, Sud-Kivu et Maniema, sur la façade orientale de la RDC.

**Le Vatican envoie un émissaire en RDC.** Le pape François a nommé un diplomate de haut niveau à l'ambassade du Saint-Siège en RDC, après que le Vatican a été contraint cette année de rappeler le nonce apostolique. Dans une déclaration faite vendredi 6 juillet, le Vatican indique que Mgr Ettore Balestrero est envoyé à Kinshasa pour "régler" les affaires de l'ambassade, un jargon diplomatique inhabituel qui suggère que le gouvernement congolais n'a pas officiellement accepté la candidature. Mgr Ettore Balestrero est actuellement l'ambassadeur du Vatican en Colombie et avait auparavant été vice-ministre des Affaires étrangères du Vatican. Le Saint-Siège n'a pas précisé si l'actuel nonce, Mgr Luis Mariano Montemayor, restait en poste ou même s'il continuait à résider à Kinshasa.

**Beni : nouvelle attaque attribuée aux rebelles des ADF.** Une nouvelle attaque des présumés rebelles des ADF a été repoussée par les FARDC dans les environs de la ville Beni (Nord-Kivu) la nuit de vendredi à samedi 7 juillet. Des sources militaires font état de plusieurs éléments ADF et d'un militaire FARDC tués ainsi que d'un déplacement massif de la population locale. Une position de l'armée a été attaquée par les ADF en profondeur dans la forêt de Mayangose, avec débordement sur Kasinga, dans la commune de Rwenzori de la ville de Beni, selon le porte-parole des opérations Sokola 1, le capitaine Mak Hazukay.

**RDC: des pêcheurs congolais suspendent leurs activités sur le lac Édouard.** "Depuis hier (jeudi) après l'incident survenu sur le lac, nous nous sommes décidés de ne plus aller faire la pêche jusqu'à nouvel ordre. Nous craignons des représailles des militaires ougandais", a déclaré à l'AFP Jonas Kataliko, président de l'association des pêcheurs de Kyavinyonge dans la province du Nord-Kivu. "Nous exhortons les deux gouvernements à harmoniser leurs affaires pour que nous ayons la paix sur le lac" Édouard, a-t-il ajouté. Jeudi, quatre militaires ougandais et trois civils ont été tués dans un affrontement entre des patrouilles congolaise et ougandaise sur les eaux du lac Édouard que se partagent la RDC et l'Ouganda, selon une source administrative congolaise.

**Goma : plus de 300 Kg de minerais frauduleux saisis.** Plus de 300 kilos des minerais de la fraude ont été saisis jeudi 5 juillet soir, à la barrière de Mubambiro, une vingtaine de km de Goma, en territoire de Masisi (Nord-Kivu). Ces minerais identifiés au coltan, qui provenaient du site minier de Rubaya, étaient dissimulés dans des bouteilles en plastique et dans une chambre à air, à l'intérieur d'une voiture Mitsubishi-Pajero.

**Moïse Katumbi désormais « en séjour illégal » en Belgique.** « Jusqu'à présent, nous n'avons enregistré aucune réaction ou démarche de sa part. On peut donc dire qu'il est actuellement en séjour illégal. Son passeport reste pour le moment confisqué au niveau du procureur du roi », a déclaré Geert Devulder, le porte-parole de l'Office belge des étrangers. Suite à la décision des autorités congolaises de retirer les passeports semi-biométriques en janvier 2018, avait expliqué le bureau du Moïse Katumbi, l'ex-gouverneur du Katanga et candidat déclaré à la présidentielle avait introduit une demande en bonne et due forme de passeport biométrique auprès de l'Ambassade de la RDC en Belgique. « Cette demande avait été refusée par le régime de Kinshasa sans aucune raison valable », avait poursuivi la même source, dénonçant un acharnement politique.

**Le PALU adhère au Front commun pour le Congo.** Le Parti lumumbiste unifié (PALU) a adhéré samedi 7 juillet au Front commun pour le Congo (FCC), en signant la charte constitutive de cette nouvelle plate-forme électorale dont le président Joseph Kabila est l'autorité morale. La cérémonie de signature de la charte constitutive du FCC a été présidée par le directeur de cabinet du chef de l'Etat, Néhémie Mwilanya, en présence des membres du comité stratégique de la plate-forme. Le FCC est rangé en ordre de bataille pour une « victoire électorale écrasante », a-t-il annoncé.

**RDC/Ouganda: 7 pêcheurs congolais portés disparus sur le lac Édouard.** "Nous étions huit dans quatre pirogues lorsque des patrouilles ougandaises nous ont approchés la nuit de vendredi à samedi, nous ont demandé nos identités puis ont tiré, à bout portant, des rafales sur nos quatre pirogues. J'ai fait le mort. Mais mes sept compagnons ont été tués", a déclaré à l'AFP Sikuli Mukosa, pêcheur de 40 ans, seul rescapé de cette fusillade. "C'est un massacre. La marine ougandaise est passée pour tuer à vue tous les pêcheurs trouvés sur le lac", a protesté le major Jean Tsongo, chef de la marine congolaise sur la rive congolaise du lac Édouard. La RDC et l'Ouganda se partagent le lac Édouard qui leur sert aussi de frontière.

**Publication des résultats de l'Examen d'Etat à Kinshasa.** La publication des résultats de l'Examen d'Etat édition (EXETAT) 2018 a commencé samedi 7 juillet. Le ministre de l'Enseignement primaire secondaire et professionnel (EPSP), Gaston Musemena a procédé dans l'avant midi à la remise des CD contenant des résultats pour la ville province de Kinshasa aux différentes sociétés de téléphonie cellulaires Airtel, VODACOM, Orange et AFRICELL ainsi qu'à l'Agence congolaise de presse (ACP). Le taux de réussite a baissé de 71% à 69% par rapport à l'année passée à Kinshasa.

**Dimanche 8 juillet.**

**RDC : les BRTC pour les provinciales ferment leurs portes ce dimanche.** Les Bureaux de réception et de traitement des candidatures (BRTC) ferment leurs portes ce dimanche 08 juillet sur toute l'étendue du pays, a confirmé le président de la Commission électorale nationale indépendante samedi 07 juillet à Kinshasa. Il affirme que la Ceni accorde néanmoins des facilités aux candidats dans l'opération de dépôt des candidatures pour la députation provinciale. « Autre facilitation donnée, c'est au niveau des preuves de paiement. On peut payer à la DGRAD au niveau central et les preuves de paiement peuvent être scannés en version copie au niveau des BRTC en attendant l'envoi des originaux jusque vendredi prochain », explique le président de la Ceni.

**RDC : le Conseil des droits de l'homme décide de dépêcher deux experts internationaux sur les événements au Kasai.** Le Conseil des droits de l'homme des Nations unies, réuni à Genève, a adopté vendredi 6 juillet à l'unanimité une résolution appelant le Haut-Commissaire de l'ONU aux droits de l'homme à dépêcher une équipe de deux experts internationaux sur les événements au Kasai. Les deux experts internationaux sont notamment chargés de faire rapport sur la mise en œuvre par la RDC des recommandations de l'ancienne équipe d'experts internationaux, en particulier en ce qui concerne la lutte contre l'impunité et les mesures pour promouvoir la réconciliation. Aux termes d'une résolution intitulée « assistance technique à la République démocratique du Congo et établissement des responsabilités concernant les événements dans la région du Kasai » adoptée sans vote, le Conseil a condamné les violations et les atteintes commises aux Kasai, notamment contre les enfants, et les conditions dans lesquelles elles ont été commises, y compris à travers l'usage excessif de la force et le recrutement et l'utilisation d'enfants par les milices. Le Conseil appelle ainsi Kinshasa à intensifier ses efforts afin de respecter, protéger et garantir tous les droits de l'homme et toutes les libertés fondamentales pour tous, conformément à ses obligations internationales.

**RDC : le ministère de la Santé s'apprête à déclarer la fin de l'épidémie d'Ebola à l'Equateur.** Le ministère de la santé se prépare à déclarer la fin de l'épidémie d'Ebola à l'Equateur. Selon le communiqué du ministère de la Santé, sur un total 53 cas de fièvre hémorragique signalés dans trois zones de santé de cette province, 24 personnes ont été guéries de la maladie à Virus Ebola et 29 décès ont été enregistrés. Lors de la revue stratégique, rappelle le communiqué, les experts techniques du ministère de la Santé et des différentes agences impliquées dans la riposte ont présenté au ministre les prochaines étapes, à savoir : Un plan de désengagement de 21 jours qui vise à réduire progressivement les activités et les effectifs dans les zones affectées tout en maintenant un niveau de surveillance optimal jusqu'à la déclaration de la fin de l'épidémie d'Ebola ; Un plan de stabilisation et de consolidation des acquis de 3 mois à partir de la fin de l'épidémie d'Ebola qui vise à tirer les leçons de la riposte et en dégager les perspectives d'avenir ; Un plan de résilience de 3 mois qui vise à renforcer la capacité du système de santé congolais à surveiller, détecter et répondre plus efficacement aux épidémies sur le long terme. Ce plan va maintenir un niveau de surveillance optimal jusqu'à la déclaration de la fin de l'épidémie d'Ebola dans cette partie du pays. En outre, un atelier est prévu pour permettre au ministère de la Santé et l'OMS de mettre en place un programme de suivi des personnes guéries d'Ebola à Mbandaka.

**Affrontements entre Farde et militaires ougandais sur le lac Edouard : plaidoyer pour les négociations avec l'Ouganda.** La Coopérative des pêcheurs de Vitchumbi (Coopevi) demande au gouvernement congolais d'ouvrir des négociations avec l'Ouganda après les affrontements qui ont opposé les militaires congolais à ceux de l'Ouganda. Depuis ces affrontements, le 5 juillet, qui avaient fait 7 morts du côté ougandais dont les pêcheurs et militaires et deux blessés du côté des congolais, plusieurs dégâts ont été enregistrés. La Coopevi a déjà enregistré un mort, deux blessés et au moins 9 pêcheurs qui sont portés disparus.

**Kananga : la pauvreté des parents et la modicité des salaires des enseignants baissent la qualité de l'enseignement (enquête).** L'ONG Coalition nationale de l'éducation pour tous (Conept) affirme que la pauvreté des parents, la prolifération des frais à payer, la non-viabilité de certaines infrastructures scolaires et la modicité des salaires du personnel enseignant sont les principales causes de la baisse de la qualité de l'enseignement à Kananga. Dans un rapport d'une dizaine de pages, la Coalition nationale de l'éducation pour tous, a noté plusieurs maux qui entravent le bon fonctionnement du système éducatif à Kananga, capitale provinciale du Kasai-Central. Pour renverser cette tendance, la CONEPT recommande au gouvernement national et provincial d'appliquer le budget alloué au secteur de l'éducation et demande par ailleurs au gouvernement provincial de supprimer le paiement des primes et frais connexes alloués aux enseignants par les parents déjà appauvris.

**Kinshasa : les candidats aux législatives provinciales prennent d'assaut les BRTC.** Les candidats aux législatives provinciales ont pris d'assaut les bureaux de réception et de traitement des candidatures de Kinshasa qui ont officiellement



fermé les portes ce dimanche 8 juillet comme à travers l'étendue du pays. Selon le constat de Radio lors de la tournée effectuée ce dimanche dans les BRTC de Ngaliema, Gombe, Limete et Ndjili, les candidats et mandataires étaient rangés pour déposer leurs candidatures ou retirer le jeton. Ces candidats ont souvent des dossiers incomplets. Certains viennent déposer les dossiers sans avoir payé la caution à la DGRAD. Pour ce faire, certains sollicitent un report de cette opération.

### Lundi 9 juillet.

**Corneille Nangaa : « Le calendrier ne sera pas modifié, la loi ne sera pas violée ».** « Le calendrier électoral ne sera pas modifié. La loi ne sera pas violée », a déclaré dimanche 8 juillet le président de la Commission électorale nationale indépendante (Ceni), Corneille Nangaa. Il a fait cette déclaration à la fin de la ronde qu'il a effectuée dans les bureaux de réception et de traitement des candidatures de Kinshasa. Il appelle également les partis politiques à se préparer pour le dépôt des dossiers aux législatives nationales. « Le 25 juillet on se prépare pour recevoir les candidatures présidentielles et à la députation nationale », a rappelé le président de la Ceni.

**Provinciales au Maniema: 14 candidatures déposées.** « La situation se présente comme suit : le dépôt des dossiers de candidatures, c'est quatorze pour l'ensemble de la province. Remise des jetons à deux cent seize [requérants]. Les regroupements politiques sont treize et les partis politiques, soixante-quatre », a expliqué le secrétaire exécutif provincial de la CENI-Maniema, Émile Dimoke Thambwe. Il n'y a aucune dérogation, selon lui. Sauf les détenteurs des jetons qui pourraient compléter et déposer leurs dossiers dans deux jours. Aucun incident n'a été déploré durant la période de dépôt des candidatures aux élections provinciales prévues le 23 décembre 2018.

**Kasaï : le difficile quotidien des populations retournées de Kamako.** Sans abris, sans nourritures, sans habits, les retournés de Kamako (Kasaï) vivent dans des conditions difficiles. Ils sont environ quatre mille, regroupés dans cette cité au Sud de Tshikapa, à la frontière entre la RDC et l'Angola. Ces personnes (onze mille, selon le HCR) avaient abandonné leurs villages à la suite des violences qui avaient frappé les provinces du Kasaï. Depuis qu'elles sont rentrées à Kamako, elles ne bénéficient d'aucune aide de l'Etat. Seule une ONG leur a fourni de la farine et du haricot.

**Provinciales : le M17 accuse la CENI d'avoir refusé ses candidatures.** La Commission électorale nationale indépendante a refusé de recevoir les candidatures du Mouvement du 17 Mai/aile Kikukama, au motif que la liste de partis politiques autorisés à fonctionner en RDC et rendue public le 22 juin dernier par le ministère de l'Intérieur n'était pas encore publiée au Journal officiel, a dénoncé dimanche 8 juillet le président de ce parti, Augustin Kikukama. L'astuce avancée par la Ceni, selon lui, dénote une manœuvre dilatoire, étant donné que la même Ceni fait usage de la loi annexe sur la répartition des sièges qui n'est pas aussi publiée au journal officiel.

**Ituri: un mort lors des attaques attribuées aux miliciens de la FRPI.** Une personne a été tuée, une autre blessée par balle, une fille violée et plusieurs biens de la population emportés par des présumés miliciens de la FRPI le weekend dernier dans la chefferie des Walendu Bindi et le secteur de Walendu Tatsi. Le porte-parole de l'armée en Ituri confirme la nouvelle, indiquant que les Fardc sont à la poursuite de ces assaillants.

**Shabunda : 3 morts dans affrontement entre Fardc-Raïa Mutomboki.** Des affrontements entre les Raïa Mutomboki et les éléments des Fardc ont fait trois morts et un blessé dimanche 8 juillet à Swiza, en territoire de Shabunda au Sud-Kivu.

**Provinciales : des centaines de jetons pour les retardataires dans la Tshuapa, Mongala et Sud-Ubangi.** Des centaines de jetons ont été retirés dimanche 8 juillet à la clôture de l'opération de dépôt des candidatures pour les élections provinciales dans les provinces de la Tshuapa, la Mongala et le Sud-Ubangi.

**Ceni : 77 dossiers déposés dans les BRTC de Tshopo, Bas-Uele et le Haut-Uele.** Septante-sept dossiers ont été déposés dans les bureaux de réception et traitement des candidatures de la Tshopo, du Bas et du Haut-Uele. Ces dossiers concernent aussi bien les partis politiques, les regroupements politiques que les candidats indépendants. Le Bas-Uele a enregistré 34 candidatures dont 25 pour les regroupements politiques et 9 pour les partis politiques. Dans le Haut-Uele, 26 dossiers ont été déposés. Le Secrétaire exécutif de la Ceni s'est abstenu de révéler tous les autres détails. Dix-sept dossiers ont été déposés dans la province de la Tshopo, dont 13 pour les regroupements politiques, 3 pour les partis politiques et un dossier a été déposé par un indépendant. D'autres dossiers sont encore sous traitement notamment à Bafwasende a indiqué le secrétaire exécutif de la Ceni/Tshopo. Cent soixante-seize jetons dont 140 pour le Haut-Uele et 36 pour le Bas-Uele ont été distribués aux retardataires.

**L'insécurité perturbe le travail des agents de la Ceni à Beni et à Butembo.** Les chefs d'Antenne de la Ceni dans les villes de Beni et Butembo n'ont pas clôturé l'opération de réception des candidatures jusqu'à minuit comme le



recommandent les autorités de la Ceni. L'insécurité qui règne dans cette partie de la province du Nord-Kivu a contraint les responsables de la Ceni à arrêter le travail de traitement des dossiers avant l'heure indiquée pour mettre à l'abri le personnel. A Butembo, le BRTC de la Ceni a reçu 7 dossiers des candidatures déposés par 5 regroupements politiques et deux partis politiques. Dans la ville de Beni, la Ceni a reçu dix dossiers de candidature dont neuf pour des regroupements politiques et un pour un parti politique. Le chef d'antenne locale de la Ceni affirme que 22 jetons ont été également remis aux candidats retardataires.

**RDC : le parti AVG demande à la CENI de retirer du fichier électoral les électeurs sans empreintes digitales.** Le parti politique de l'opposition Alliance pour la gouvernance des valeurs (AGV), demande à la Commission électorale nationale indépendante de ne pas utiliser la machine à voter et de retirer du fichier électoral les électeurs sans empreintes digitales. Loli Nkema Liloo, président de ce parti a fait cette déclaration à la presse, ce lundi 09 juillet ici à Kinshasa.

**Lac Edouard : la pêche suspendue après « disparition » de plus 20 pêcheurs congolais.** La pêche est suspendue, depuis deux jours, sur la partie nord du lac Edouard dans le Parc National des Virunga, dans le territoire de Beni (Nord-Kivu), probablement sur décision des autorités provinciales et territoriales, qui séjournent depuis ce week-end dans l'enclave de pêche de Kyavinyonge. Plus de vingt pêcheurs locaux auraient disparu depuis samedi dans la région, 48 heures après un accrochage entre la force navale congolaise et des présumés marins ougandais, entre Kasindi et Semuliki. Une dizaine de familles de Kyavinyonge, territoire de Beni, sont déjà en deuil depuis dimanche 8 juillet. Environ 24 pêcheurs manqueraient à l'appel dans cette enclave de pêche, affirme une source de la Coopérative des pêcheurs des Virunga (Coopevi).

### Mardi 10 juillet.

**RDC : les plénières à l'Assemblée nationale pour la session extraordinaire se font rares.** Plus de deux semaines après l'ouverture de la session extraordinaire au Parlement, aucune plénière n'est convoquée à l'Assemblée nationale en dehors du congrès pour désigner un membre de la Cour Constitutionnelle. Alors qu'il ne reste que 10 jours pour la fin de cette session, les députés chôment en dépit de l'abondance de matières inscrites à l'ordre du jour. Seule à ce jour la commission Politique administrative et juridique siège depuis lundi 9 juillet pour examiner la proposition de loi portant statut des anciens présidents de la République élus. Une proposition de loi adoptée la semaine dernière au Sénat. Voulu par le président de la République Joseph Kabila, cette session extraordinaire a inscrit à son calendrier, une dizaine de matières dont la loi sur la protection des défenseurs des droits humains ainsi que le remplacement de certains membres de la Ceni. D'après certains députés, des raisons financières seraient à la base de l'absence constatée de plénières à la chambre basse du Parlement. Ils ajoutent que le personnel politique et administratif de l'Assemblée nationale qui a accumulé plusieurs arriérés des primes, exige leur paiement avant de siéger.

**Des leaders communautaires en formation pour la cohabitation pacifique des Twa et Bantous.** Contribuer au processus de renforcement de la cohésion sociale et la cohabitation pacifique entre Twa et Bantous à travers l'intégration inclusive des jeunes et des femmes comme acteurs de paix. Quarante jeunes, dont onze filles et trois femmes adultes, prennent part aux travaux. Ils proviennent de quatre axes ayant été les plus touchés par le conflit entre Twa et Bantous dans la zone. Il s'agit des axes de Lukwangulo, Lwanika, Miketo et Tabacongo. Les jeunes de Kalemie et ceux de Camp de déplacés de Katanika participent aussi à ces échanges. Ensemble, ils tentent de répondre à la question : « Que faire pour mettre fin aux conflits entre membres de communautés ? Et comment prévenir les conflits ? »

**Hausse de prix du maïs à Kamina.** Le prix du maïs a augmenté depuis quelques jours à Kamina, province du Haut-Lomami. Une mesure de 2.5 kg, qui se vendait à 700 francs congolais, il y a quelques jours, s'est négocié lundi 9 juillet à 1 400, voir 1500 francs. La dévastation des cultures par les chenilles à Kalemie et par les éléphants dans le territoire de Malemba Nkulu a entraîné une baisse de la production agricole, a expliqué l'agronome du territoire de Kamina, Kikuka Lumbu Lumbu. En outre, selon lui, beaucoup de produits vivriers ne sont pas encore évacués vers les centres de consommation.

**Affaire des pêcheurs du lac Edouard: le député Muhindo Nzangi écrit à Yoweri Museveni.** La situation reste incertaine dans le secteur nord du lac Edouard, depuis les incidents de jeudi à samedi derniers qui ont impliqué les armées congolaises et ougandaises. Seule la marine ougandaise naviguerait sur cette partie du Lac, les pêcheurs congolais de Kyavinyonge n'étant pas autorisés à y aller. Dans une lettre adressée lundi 9 juillet au président ougandais, le député congolais Muhindo Nzangi lui demande de s'impliquer pour résoudre ce conflit qui risque d'avoir des conséquences graves. Le député Muhindo propose au président ougandais la création d'une commission d'harmonisation des textes réglementaires sur le lac Edouard. Environ 20 pêcheurs locaux restent portés disparus depuis samedi dans cette région du lac Edouard.

**Nord-Kivu : trafic suspendu au poste frontalier de Kasindi.** Le trafic au poste frontalier de Kasindi Lubiriha entre la RDC et l'Ouganda à plus au moins 90 Km à l'est de la ville de Beni est suspendu depuis ce mardi 10 juillet matin. Les sources de la police nationale congolaise indiquent que c'est au niveau de la deuxième barrière située sur le pont Lubiriha que trois Congolais ont été arrêtés par les services de sécurité ougandais pour vérification des leurs identités et titres de séjour. Une bagarre entre ces agents de sécurité ougandais et ces trois Congolais s'est engagée. Les Congolais ont ensuite été acheminés au poste de la police ougandaise de la place où ils ont été entendus. Le trafic reste suspendu entre la RDC et l'Ouganda au poste frontière de Kasindi à la suite du mouvement de soulèvement de la population de la commune rurale de Kasindi qui réclame la libération sans conditions de leurs compatriotes.

**Ituri: le personnel administratif du gouvernement provincial réclame 13 mois de salaires.** La cour du cabinet du gouverneur de province de l'Ituri a été quasiment vide l'avant-midi du mardi 10 juillet, à la suite d'un arrêt de travail des agents et cadres du gouvernement provincial, qui accusent treize mois d'arriérés de salaires. Certains parmi eux ont résolu de sécher le travail depuis lundi et d'autres ont démissionné de leurs fonctions.

**Lubumbashi: pétition de jeunes katumbistes contre la machine à voter.** Le Collectif des jeunes Katumbistes (Cojeka) a lancé depuis le 30 juin dernier à Lubumbashi une pétition contre la machine à voter. Plus de vingt mille signatures ont été déjà collectées, a indiqué le vice-président de cette association, Robert Bikunga, ajoutant que l'opération va s'étendre sur toute l'étendue du pays. L'objectif est d'atteindre plus d'1 million des signatures à déposer à l'Assemblée nationale.

**RDC : visite de Hafez Ghanem, nouveau vice-président de la Banque mondiale pour l'Afrique.** Le nouveau vice-président de la Banque mondiale pour l'Afrique, Hafez Ghanem, est attendu mercredi en RDC, pour une visite de trois jours, du 11 au 13 juillet 2018. Pendant son séjour en RDC, Hafez Ghanem rencontrera les autorités congolaises, les partenaires au développement, ainsi que les acteurs de la société civile, et il effectuera des visites de terrain pour apprécier l'évolution de certains projets financés par la Banque dans le Nord Kivu et à Kinshasa.

**Fin de dépôt des candidatures pour les élections provinciales en RDC.** Les candidats aux législatives provinciales qui avaient reçu des jetons le dimanche 8 juillet lors de la fermeture des bureaux trainaient encore avec leurs dossiers, a constaté mardi après-midi un reporter de Radio Okapi. Et pourtant, c'est ce mardi 10 juillet que se clôture l'opération de réception des candidatures à la députation provinciale dans tous les bureaux de réception et de traitement des candidatures.

**Kasaï Central : le chef du groupement Ana Kanjimbi se plaint de l'activisme d'un chef milicien.** Le chef du groupement Ana Kanjimbi dans le secteur de Kalunga, territoire de Luiza, demande aux autorités politico-administratives et militaires d'arrêter Albert Mwanda Mwanda, présenté comme un chef milicien. D'après cette autorité traditionnelle, les miliciens dirigés par Albert Mwanda Mwanda se sont retranchés dans la brousse et sortent des temps à temps dans les villages, où ils sont accusés de commettre diverses exactions. Le chef Philippe Bueli Sakaji affirme que ces miliciens érigent des barrières et jugent des habitants.

**RDC : le PNUD présente sa nouvelle approche de l'aide au développement.** Le PNUD a partagé ce mardi 10 juillet à Kinshasa sa nouvelle approche en matière de développement axée sur ses interventions dans les zones post conflits. Cette nouvelle approche consiste à combiner les interventions dans les domaines humanitaires, de stabilisation et de développement durable. Selon le directeur pays du PNUD, Dominique Sam, l'expérimentation et le renforcement de cette nouvelle approche se feraient au niveau des provinces pilotes sorties de conflit. Il s'agit, donc, précise-t-il, de créer des passerelles entre l'humanitaire, la stabilisation et le développement durable afin d'avoir des impacts concrets de développement dans ces zones sorties de conflits. Ce qui aiderait les communautés à sortir de la pauvreté et de l'insécurité. Le ministre d'Etat à la décentralisation Azarias Ruberwa demande aux agences des Nations unies et aux autres bailleurs de fonds d'axer leurs interventions, plus sur le développement que sur l'humanitaire au niveau local et provincial. Le PNUD soutient le développement humain en RDC dans trois piliers à savoir le développement durable, l'état de droit et la protection des ressources naturelles et la lutte contre les changements climatiques.

**Monga Mande Tiefolo désigné candidat du parti Le démocrate à la présidentielle.** Monga Mande Tiefolo a été désigné candidat du parti Le Démocrate à l'élection présidentielle de décembre 2018. Président de ce parti, il a été plébiscité par le congrès des démocrates à l'issue des travaux qui ont eu lieu à Kinshasa.

**Mercredi 11 juillet.**

**Tripartite CENI-Gouvernement-CNSA : le CNSA fait une évaluation solitaire de l'accord du 31 décembre 2016.** Le CNSA a présenté mardi 10 juillet sa propre évaluation à mi-parcours de la mise en œuvre de l'accord du 31 décembre 2016. L'évaluation a été faite au cours d'une plénière de la réunion tripartite à laquelle ni le gouvernement ni la Ceni n'ont assisté.

Selon l'évaluation du CNSA, certaines assignations dudit accord sont observées alors que d'autres peinent à se matérialiser. Le rapport du CNSA présenté par son rapporteur indique que jusqu'ici on assiste plutôt au respect strict des dispositions qui interdisent la révision de la constitution et de recours au referendum, telles que stipulées dans l'Accord du 31 décembre 2016. Le CNSA constate par contre que « de plus en plus, certains acteurs politiques évoquent une possibilité d'un troisième mandat pour le président de la République Joseph Kabila, chose interdite par l'accord ». Dans le volet processus électoral, le CNSA reconnaît la refonte du fichier électoral réalisée par la Ceni nonobstant l'existence du rapport de l'audit de l'OIF qui relève que 16% de personnes inscrites sur les listes électorales n'ont pas déposé leurs empreintes digitales. Le CNSA affirme qu'il apprécie aussi la restructuration opérée à la Ceni selon les recommandations de l'accord, tout en relevant le non-aboutissement jusqu'à ce jour du remplacement du délégué de l'UDPS. S'agissant de la machine à voter, le CNSA indique que cette question ne fait pas encore l'unanimité au sein de la classe politique. Ainsi, faute de l'absence des membres du gouvernement et du président de la Ceni, les débats en plénière autour de cette évaluation n'ont pas eu lieu. Pour le président du CNSA, la Ceni et le gouvernement seraient très occupés par le dépôt des candidatures aux élections provinciales. Le CNSA annonce la reprise des travaux ce mercredi 11 juillet avec l'espoir de voir la Ceni et le gouvernement répondre à l'évaluation faite à mi-parcours.

**Haut-Katanga : échauffourées entre les militants de l'UDPS et la police à Lubumbashi.** Des échauffourées ont opposé mardi 10 juillet les militants de l'UDPS Tshisekedi à la police à Lubumbashi (Haut-Katanga). D'après les responsables de ce parti, les policiers ont empêché et brutalisé les partisans réunis devant leur directoire pour accompagner leurs candidats au Bureau de réception et de traitement des candidatures (BRTC), afin de déposer leurs candidatures à la députation provinciale. D'après l'UDPS, le bilan fait état de deux militants grièvement blessés par baïonnette, trois arrestations et deux minibus qui attendaient les militants pour les amener au BRTC saisis par la police. De son côté, le commissaire provincial de la police dans le Haut-Katanga affirme que ces militants ont troublé l'ordre public en barricadant l'avenue Mwepu, en lançant des pierres sur la police.

**Provinciales en RDC : la CENI accorde deux jours supplémentaires aux candidats retardataires.** La Commission électorale nationale indépendante a accordé deux jours de plus aux partis politiques pour déposer leurs candidatures aux élections législatives provinciales. Corneille Nangaa a annoncé cette décision, mardi 10 juillet, à l'issue de l'échange qu'il a eu avec les acteurs politiques. Il a notamment évoqué les défis logistiques auxquels sont confrontés les postulants à ce scrutin.

Avec cette nouvelle prolongation, les Bureaux de réception et de traitement des candidatures (BRTC) vont continuer à fonctionner sur l'ensemble du territoire national jusque jeudi 12 juillet.

**Sud-Kivu : une centaine de détenus dans les cachots des FARDC sans jugements, constate la société civile.** Plus d'une centaine de détenus sont enfermés dans les cachots du bureau II des Forces armées de la RDC sans avoir été jugés, a remarqué la société civile d'Uvira. Parmi ces personnes figurent des ex-combattants issus des groupes armés locaux, des ressortissants burundais, rwandais et ougandais ainsi que des civils arrêtés pour des faits bénins. Le premier substitut du procureur Freddy Batangutchi explique cette pléthore des amigros par le manque d'infrastructures appropriées pour la garde des détenus.

Pour sa part, le magistrat du parquet militaire, Amisi Ramazani, appelle les officiers de police judiciaire (OPJ) à bien faire leur travail et éviter la torture pendant l'audition des prévenus.

**Haut-Katanga : quatre personnes tuées dans deux communes de Lubumbashi.** Des bandits armés non identifiés ont tué trois personnes, dans la nuit de mardi à mercredi 11 juillet, dans les quartiers de Katuba Mbuji-Mayi (commune de Katuba) et Gbadolite (commune de Lubumbashi) dans la province du Haut-Katanga. Des témoins qui rapportent ces nouvelles, indiquent qu'en représailles, la population a brûlé vif un policier.

**Lubero : la population n'accède plus à des soins de santé adéquats ;** La société civile du territoire de Lubero au Nord-Kivu déplore les conséquences liées à la poursuite de la grève des infirmiers dans les centres de santé et hôpitaux de la place. Les infirmiers réclament l'amélioration de leurs conditions de vie, le paiement de leurs arriérés de prime de risque ainsi que l'inscription de certains d'entre eux sur les listes de paie.

**Ituri : 60 enfants sortis du groupe armé FRPI depuis avril ;** Environ 60 enfants sont déjà sortis du groupe armé FRPI depuis le mois d'avril dernier, ont indiqué mardi 10 juillet, les services spécialisés pour la réinsertion des enfants associés aux forces et groupes armés à Bunia. La FRPI regorgerait de nombreux enfants qui sortent progressivement du maquis, indiquent des sources concordantes. Certains s'enfuient pour rejoindre leurs familles. D'autres sont capturés pendant les combats.

**Disparition des pêcheurs sur le lac Edouard: le gouvernement crée une commission interministérielle.** Le gouvernement congolais a créé une commission interministérielle qui va se rendre sous peu à Goma pour entreprendre des pourparlers avec la partie ougandaise, a indiqué le ministre de Pêche et élevage. Cette décision du gouvernement intervient après la mort d'une dizaine de pêcheurs congolais, après les affrontements qui ont opposé la marine ougandaise aux militaires congolais. Le ministre appelle les habitants de la zone touchée par les incidents au calme. Il ne reconnaît néanmoins pas avoir interdit la pêche sur le lac Edouard.

**Contentieux électoraux en RDC : les cours d'appel fonctionneront selon l'ancienne configuration des provinces.** Le contentieux des candidatures des députés provinciaux débute dans moins de 15 jours alors que les cours d'appels, compétentes pour les traiter conformément aux articles 25 et 27 de la loi électorale, ne sont toujours pas installées dans les nouvelles provinces. Pour pallier cette insuffisance des cours d'appels, le Premier ministre a signé un décret ordonnant aux cours d'appels installées dans les anciennes provinces à gérer les contentieux électoraux y compris pour les nouvelles provinces. Sur 26 provinces existant en RDC, 12 cours d'appel sont, à ce jour, opérationnelles : une dans chaque chef-lieu des 10 anciennes provinces démembrées et deux dans la ville province de Kinshasa. Bien que le décret du Premier ministre signé samedi dernier donne aux anciennes cours d'appels la compétence de traiter les contentieux issus de nouvelles provinces, certains acteurs politiques redoutent que cette absence complique le dépôt et traitement des recours, prévus par le calendrier électoral entre le 26 juillet et 05 août prochains. Les candidats députés provinciaux lésés seront donc appelés à voyager pour introduire leurs recours dans les cours d'appels des chefs-lieux de leurs anciennes provinces démembrées.

**Fichier électoral : pas de radiation d'enrôlés sans empreintes digitales (Nangaa).** Les 16,6% d'électeurs enrôlés sans empreintes digitales ne peuvent faire l'objet d'aucune radiation dans le fichier électoral, a précisé mercredi 11 juillet le président de la Commission électorale nationale indépendante, Corneille Nangaa. Selon lui, ces électeurs ont été préalablement identifiés sur base des pièces d'identité probantes et des photographies consignées dans la base de données.

**Jeudi 12 juillet.**

**Bunia: 17 000 déplacés vivant dans des familles d'accueil reçoivent pour la première fois de l'aide.** Plus de 17 000 déplacés installés dans des familles d'accueil à Bunia ont reçu, pour la première fois de l'assistance humanitaire. Environ 15 000 autres devraient être aussi servis à Fataki (Ituri). Cette assistance est donnée par l'ONG Association de jeunes pour le développement communautaire (AJEDEC) qui a bénéficié du financement du Fonds humanitaire pour la RDC, géré par Ocha. A Bunia, 17 000 déplacés ont reçu de l'argent pour l'achat de vivres, indique le responsable d'AJEDEC. Mais le montant remis aux destinataires n'a pas été communiqué. A Fataki, une équipe de l'ONG AJEDEC planifie l'opération d'assistance à environ 15 000 autres déplacés qui vivent dans des familles d'accueil. Selon le président de la société civile locale, c'est pour la première fois que cette population va recevoir de l'aide depuis la fin des hostilités dans cette région.

**Le CICR déplore la dégradation de la situation humanitaire au Sud-Kivu et au Maniema.** La situation humanitaire s'est détériorée depuis 2017 dans le sud de la province du Sud-Kivu et dans une partie du Maniema et les besoins restent énormes pour soulager les populations affectées, a indiqué le Comité international de la Croix Rouge (CICR)/Sud-Kivu. Plusieurs réalisations ont été effectuées par le CICR les deux dernières années. Par exemple, plus de 45 000 personnes ont bénéficié de la réhabilitation et la construction de systèmes d'approvisionnement en eau potable, plus de 45 900 personnes déplacées de Walungu, Shabunda et Fizi ont été assistées en rations alimentaires ou en kit de biens essentiels de ménage, etc. Récemment, la CICR a effectué une mission à Lulingu au nord de Shabunda, où 27 agents de l'ICCN, retenus par des groupes armés dans la forêt, ont été libérés grâce au dialogue du CICR avec les miliciens.

**Procès des miliciens Kamuina Nsapu à Kolwezi : la justice militaire mène des enquêtes à Kapanga.** L'auditorat militaire garnison de Kolwezi a auditionné une cinquantaine de témoins et victimes des événements survenus dans le territoire de Kapanga (Lualaba), en avril 2017, lors de l'incursion des miliciens Kamuina Nsapu. Le procès se tient au tribunal militaire de garnison de Kolwezi, ont indiqué des sources judiciaires mercredi 11 juillet. Les enquêtes ont aussi porté sur les opérations militaires de contre-offensive menées par les Forces armées de la RDC. Les témoignages des victimes et autres personnes font état d'incendie d'une centaine d'habitations, de pillages et d'exécutions sommaires. Selon ces témoins, ces exactions ont été commises aussi bien par les miliciens que par les militaires loyalistes.

**Beni : un militaire condamné à perpétuité pour avoir tiré à bout portant sur sa femme.** L'auditorat militaire garnison de Beni-Butembo a condamné à perpétuité, mardi 10 juillet, le sergent Kikuni Mupenda. Il était poursuivi en procédure de flagrance pour tentative de meurtre après avoir tiré à bout portant sur sa femme, la veille. Cette décision de la justice militaire a été accueillie favorablement par la partie civile qui estime qu'elle servira d'exemple à d'autres militaires indisciplinés.



**Yves Mpunga, candidat déclaré à la présidentielle, propose la mise en réseau des machines à voter.** Le candidat déclaré à l'élection présidentielle, Yves Mpunga, suggère à la Ceni, au gouvernement et à la classe politique que toutes les machines à voter soient mises en réseau et reliées à plusieurs serveurs. Dans une déclaration faite à la presse, mercredi 11 juillet à Kinshasa, il estime que cette technique permettrait d'obtenir une transparence dans le processus de transmission des données. Selon lui, l'installation d'un réseau qui permettrait d'avoir les résultats en temps réel coûterait 20 millions USD. Le recours à la machine à voter pour les élections en RDC divise la classe politique. Plusieurs partis de l'opposition boudent cet outil, craignant des risques de fraude et de tricherie.

**Kasaï-Central : les regroupements politiques encouragés à se doter de personnalités juridiques.** L'ONG Dynamique pour la promotion et la défense des droits humains (DPDDH) appelle les regroupements politiques, engagés au processus électoral, à se doter de personnalité juridique. Son coordonnateur national, Me Oscar Mukengeshayi, estime que la reconnaissance juridique de ces regroupements leur permettra d'être en justice en cas de contentieux électoraux.

**Parc de la Garamba : les partenaires dans la conservation privilégient le dialogue.** Les représentants du parc national de la Garamba, ceux de la communauté riveraine et les autorités de la province du Haut-Uele se sont concertés lundi 9 juillet à Isiro pour enrayer notamment la tension sociale qui affecte les travaux de conservation dans ce patrimoine mondial de l'Unesco. Les parties engagées dans la conservation de la biodiversité et de l'écosystème dans le parc national de la Garamba (Haut-Uele) se sont convenues de travailler ensemble pour le respect des engagements pris. L'organisation African Parc, gestionnaire de la Garamba, doit également respecter les engagements pour la mise en œuvre des projets alternatifs au bénéfice de la population riveraine. Il s'agit du projet de l'hydroélectricité en vue de relancer l'économie dans la région, de l'appui à l'entrepreneuriat local avec la promotion de l'élevage domestique ainsi que de l'accès de la population à la zone destinée à la chasse des espèces non protégées. Et pour préserver cet accord, il a été convenu à l'unanimité l'organisation de réunions trimestrielles, afin d'évaluer la marche réalisée dans la conservation de ce site et la mise en œuvre des engagements pris par le gestionnaire, African Parc, sur financement de l'Union européenne et l'USAID.

**RDC : la 4ème édition du Festival Cinéma au féminin ouverte à Kinshasa.** Kinshasa accueille du 10 au 15 juillet, la 4ème édition du Festival Cinéma au féminin (Cinef) organisé par l'Association des femmes cinéastes du Congo. Le Centre Wallonie-Bruxelles, l'Institut français-Halle de la Gombe et la place commerciale de la 7ème rue Limete sont retenus pour les activités du festival. Vingt-quatre films dont 8 longs métrages et 16 courts métrages sont à l'affiche. Ces films sont réalisés par des cinéastes africains et européens issus de différents pays dont la France, le Burkina Faso, l'Ethiopie, l'Allemagne, la Grande Bretagne, le Rwanda, le Bénin et la RDC. Des ateliers sont également programmés.

**A l'ouverture de son congrès, le MLC promet de faire de la RDC un Etat compétitif.** Le Mouvement de libération du Congo (MLC) promet de faire de la RDC un Etat compétitif, a déclaré jeudi 12 juillet à Kinshasa Eve Bazaiba, la secrétaire générale de ce parti à l'ouverture d'un congrès qui devrait lui permettre de « dégager des directives principales qui vont guider la RDC en tant qu'Etat et compétitif dans le concert des Nations ». Selon Eve Bazaiba, la RDC a perdu toute crédibilité tant sur le plan diplomatique que sur celui des affaires. Dressant un bilan négatif de l'exercice du pouvoir par l'actuel gouvernement, la secrétaire générale du MLC a estimé par exemple que les matières premières de la RDC qui sont laissées à la merci des pillards. La secrétaire générale du MLC a appelé à l'unité de l'opposition pour assurer l'alternance pacifique au sommet de l'Etat. La vision du MLC n'est pas partagée par la Majorité présidentielle.

**RDC : à Kinshasa, des jeunes se lancent dans la création d'entreprises avec l'appui de l'OIT.** En RDC, l'Organisation internationale du travail (OIT) a mis en place une formation à destination des jeunes venant de milieux modestes pour les doter d'outils nécessaires pour la création et le développement d'une entreprise. « Les jeunes entrepreneurs que nous avons formés proviennent généralement de milieux défavorisés et nous ont été recommandés par nos partenaires locaux. Ils ont suivi la méthodologie du programme GERME (Créez et gérer mieux votre entreprise) de l'OIT, avec à la clé, la formulation d'un plan d'affaires », a expliqué Aminata Maiga, la Directrice du Bureau de l'OIT à Kinshasa. Les jeunes ont été encadrés par quatre formateurs certifiés du réseau GERME RDC ASBL, venus spécialement de Lubumbashi. « Puis, certains d'entre eux ont bénéficié de coaching pour les aider dans le démarrage de leur activité et en les sortant de leur isolement pour leur faire rencontrer des acteurs économiques », a ajouté la responsable de l'OIT. A ce jour, le projet de l'OIT a permis à une centaine de jeunes de recevoir une formation de base en entrepreneuriat. Au moins 25 d'entre eux ont finalisé un plan d'affaires leur permettant de lancer leur propre affaire. L'intérêt du jeune pour l'entrepreneuriat et sa volonté de réussir dans ce domaine a été l'un des critères pris en compte par l'OIT pour identifier les participants à la formation. Pour l'OIT, offrir des opportunités d'emplois décent aux jeunes contribue à la paix sociale et à l'équité. Une motivation qui a conduit le Bureau pays de l'OIT à Kinshasa à organiser cette formation des jeunes.



**Clôture de la formation des magistrats sur les contentieux électoraux.** Les magistrats des cours d'appel et des parquets près ces cours ont fini mercredi 11 juillet à Kinshasa la formation sur la gestion du contentieux électoral en RDC. Ils ont été outillés sur les textes règlementaires en matière des contentieux concernant plus particulièrement les élections provinciales. L'atelier de formation des magistrats a recommandé au gouvernement de pourvoir en besoins humains et matériels pour que des magistrats tiennent des audiences foraines dans les chefs-lieux de ces nouvelles provinces concernant les contentieux électoraux.

**Pénurie d'eau potable à Mbuji-Mayi où sévit le choléra.** La ville de Mbuji-Mayi fait face à une carence d'eau potable au robinet de la Regideso depuis près d'une semaine. Les ménages se contentent de l'eau vendue en bidon de 20 litres par des pédaleurs qui circulent à vélos à travers les différents quartiers. Cette pénurie complique la lutte contre le choléra qui sévit dans la ville depuis environ quatre mois. Le déficit en énergie électrique est à la base de cette pénurie d'eau au robinet. Outre les difficultés de fonctionnement des machines de la société d'électricité Enerka, des inciviques ont sectionné plus de dix mètres de câble qui alimente la station de pompage de la Regideso de Bakwa Kapanga.

**Evaluation du processus électoral : le gouvernement a déjà alloué à la Ceni 203 millions de dollars.** Le gouvernement congolais a déjà versé 203 millions USD dans les comptes de la Ceni, entre le 1er janvier et le 10 juillet 2018, pour financer les élections. Le ministre des Finances a rappelé que dans les prévisions budgétaires 2018, le gouvernement a alloué 435 millions de dollars pour financer les opérations électorales. Il fait remarquer que le dernier paiement du gouvernement à hauteur de 42 millions a été effectué depuis mardi 10 juillet. Il ajoute que les différents paiements ont toujours été effectués dans le respect du plan de décaissement prévu. En réaction, certains membres de la plénière font remarquer au ministre que le financement du gouvernement ne semble se limiter qu'aux opérations électorales et non à la sécurisation du processus électoral. D'autres relèvent que le CNSA n'est pas doté des moyens financiers conséquents, hormis les frais de fonctionnement qu'il perçoit. Ils relèvent notamment le manque des moyens financiers et des locaux devant abriter les bureaux du CNSA pour assurer son bon fonctionnement.

**Vendredi 13 juillet.**

**RDC : des centaines de policiers de la LENI envoyés à Lubumbashi pour lutter contre la criminalité.** Plusieurs centaines de policiers de la brigade de la Légion nationale d'intervention (Leni) ont été envoyés jeudi 12 juillet à Lubumbashi. Ils viennent appuyer la province dans la lutte contre la criminalité urbaine. Le commissariat provincial de la police demande à tous ceux qui détiennent encore des armes de guerre et de petit calibre ou les autres effets militaires de les déposer auprès du bureau de la police le plus proche. Des bandits armés avaient tué trois personnes, dans la nuit de mardi à mercredi 11 juillet, dans les quartiers de Katuba Mbuji-Mayi et Gbadolite (commune de Lubumbashi). En représailles, la population avait brûlé vif un policier. Le capitaine Charles Esperanto bin Lwamba affirme que douze policiers ont été blessés dans ces incidents.

**Violations des droits de l'homme à Butembo : le Redho écrit au Conseil supérieur de la magistrature.** Le Réseau pour les droits de l'homme (Redho) a dénoncé jeudi 12 juillet les violations des droits de l'homme dans différentes institutions judiciaires de la ville de Butembo et du territoire de Lubero au Nord-Kivu. Le Réseau pour les droits de l'homme déplore d'abord la lenteur constatée dans le traitement des dossiers au parquet de grande instance de Butembo et au parquet près le tribunal de paix de Lubero. Certaines personnes sont détenues pendant six jours sans être auditionnées, à cause de l'insuffisance des magistrats. Selon cette ONG, cette même situation est également observée dans les prononcés des jugements; car un dossier pris en délibéré peut faire plus de deux mois sans que la décision judiciaire soit rendue. Le REDHO dénonce le « monnayage à tous les niveaux des procédures judiciaires » dans ces juridictions, où les arrestations et détentions sont transformées en outil d'intimidation des inculpés pour les amener à libérer de l'argent.

**Beni : 10 partis et 23 regroupements alignent des candidats aux provinciales.** Dix partis et vingt-trois regroupements politiques ont aligné des candidats aux élections provinciales, a déclaré jeudi 12 juillet Deogratias Mbayahi, le chef d'antenne locale de la Commission électorale nationale indépendante à Beni. Ces entités ont jusqu'à vendredi pour apporter d'éventuelles modifications à leurs listes. Le 25 juillet, la Ceni ouvrira ses bureaux pour recevoir les candidatures aux élections législatives nationales et à l'élection présidentielle.

**Bukama: 20 000 hectares des champs dévastés par les éléphants en une année.** Plus de 20 000 hectares de maïs et autres produits agricoles ont été dévastés par les éléphants dans les territoires de Malemba Nkulu et de Bukama depuis le mois de juin 2017. « De février jusqu'aujourd'hui ils [éléphants] ont encore réapparu, jusque dans la chefferie de Kayumba, chefferie de Nkulu et le secteur de Mwanza. Ils sont en train de dévaster tous les champs de manioc, de maïs, de patates, de

la canne à sucre. Jusqu'aujourd'hui, il y a plus de 20.000 hectares dévastés », a poursuivi le député provincial. Le gouvernement de la République leur a promis une assistance très prochainement.

**Kananga : 110 femmes réparées de fistules vaginales.** Cent dix femmes fistuleuses ont été réparées du 22 juin au 5 juillet à l'hôpital Bon Berger de Tshikaji (Kasaï-Central) sur 100 femmes attendues, soit 10 % de plus. La plupart des bénéficiaires de cette première opération sont en train de retourner dans leurs ménages. Salomon Kambale, coordonnateur de l'ONG Wahaa International, qui a financé cette activité, indique que les fistules vaginales constituent un problème réel dans cette partie du pays. Il rassure que sa structure reste disposée à recevoir toutes les femmes qui exprimeront ce besoin dans l'avenir.

**Provinciales : les journalistes candidats interdits de prester dans la Tshopo.** Tous les journalistes candidats aux élections sont interdits d'exercer à la date du dépôt de leurs candidatures, a déclaré mercredi 11 juillet à Kisangani le coordonnateur provincial du Conseil supérieur de l'audiovisuel et de la communication dans la Tshopo. Il a appelé les responsables des organes de presse et les journalistes au respect de prérogatives dévolues à la CENI et au CSAC en cette période pré-électorale.

**Lubumbashi : l'ONG « Nature is life » organise un concours musical sur l'environnement.** L'ONG « Nature is life » organise un concours musical sur l'environnement, dénommé : « Mazingira » à Lubumbashi (Haut-Katanga). Dix meilleures chansons d'artistes locaux ont été sélectionnées et sont soumises au vote du public durant la période du 7 au 20 juillet. La finale interviendra le 21 juillet.

**Mbuji-Mayi : toute manifestation publique soumise à l'autorisation du maire.** « A Mbuji-Mayi, l'organisation de toute manifestation publique devra requérir l'autorisation préalable du maire de la ville », a rappelé le gouvernement provincial du Kasaï-Oriental à l'issue de sa réunion ordinaire du mercredi 11 juillet. Il justifie cette décision par le souci de réguler le comportement des acteurs politiques durant la période électorale. Il a en outre précisé que le gouverneur de province, Alphonse Ngoyi Kasanji, projette incessamment une réunion avec tous les partis politiques, « en vue de l'adoption d'un code de bonne conduite pendant cette période électorale ». Le conseil de ministres provinciaux rappelle par ailleurs à tous les candidats que l'heure n'est pas encore à la campagne électorale.

**Grands Lacs : la Banque mondiale annonce le financement et l'exécution de plusieurs projets intégrateurs.** La Banque mondiale va financer et exécuter plusieurs projets intégrateurs dans la région des Grands Lacs, a annoncé jeudi 12 juillet, le directeur adjoint de cette institution financière internationale, Hafez Ghanem, en mission de travail à Goma au Nord-Kivu. « Nous avons plusieurs projets et donc, nous allons continuer dans ce sens, les projets qui aident à intégrer les économies africaines, parce que quand on fait le commerce ensemble, nos marchés deviennent plus grands et nos produits donc deviennent plus importants et nous pouvons créer la richesse pour tout le monde, pour les deux pays concernés », a affirmé Hafez Ghanem, à l'occasion d'une visite guidée au poste frontalier de la « Petite barrière », entre la RDC et le Rwanda.

**Beni : la société civile dénonce la recrudescence de l'insécurité à Mambango.** La société civile de Beni au Nord-Kivu, dénonce la recrudescence de l'insécurité caractérisée par des assassinats des civils à Mambango, un quartier situé dans la périphérie du Sud-Ouest de la ville de Beni. Selon son président, le Révérend pasteur Gilbert Kambale, trois civils ont été tués par balles, dans l'intervalle de deux mois, à côté d'un camp militaire des Fardc. Il dit ne pas comprendre que des personnes soient tuées à proximité du camp militaire, alors que les soldats sont appelés à sécuriser la population.

**Jean-Pierre Bemba investi candidat du MLC à la présidentielle.** Le sénateur Jean-Pierre Bemba a été investi candidat président à la présidentielle pour le compte du Mouvement de libération du Congo (MLC). C'est l'une des résolutions prises vendredi 13 juillet à Kinshasa, à la clôture du IIIe congrès de ce parti de l'opposition. Les participants à ce congrès ont aussi décidé de reconduire Jean Pierre Bemba à la tête du Parti pour un mandat de 5 ans. La commission politique du MLC a aussi entériné 715 candidatures à la députation provinciales et 500 à la députation nationale dans toutes les circonscriptions de la République.

**Provinciales à Beni : les femmes représentent 13,5% de candidatures enregistrées, selon la Ceni.** « Pour ce qui concerne les candidats, nous avons reçu au total 59 candidats, dont 8 femmes. Ce qui nous représente environ 13,5% contre 51 hommes qui représentent 86,5 %. 13,5% pour les femmes c'est quand même trop peu. Pour ce qui est de la députation provinciale, les femmes ne se sont pas présentées comme il le faut », a pensé Deogratias Mbayahi, chef d'antenne local du Bureau de réception et traitement des candidatures. Il propose qu'il y ait plus de femmes dans les listes et regroupements politiques, mais aussi comme indépendantes, lors des législatives nationales. A Beni, la CENI a déjà affiché les noms des candidatures reçues.

**Lubumbashi : un militaire écopé de 15 ans de prison pour participation criminelle.** Le tribunal militaire de garnison de Likasi siégeant en audience foraine au camp génie militaire a reconnu jeudi 12 juillet trois militaires coupables de participation criminelle et d'abandon de poste. Parmi eux, un adjudant a écopé de la lourde peine, soit 15 ans de servitude pénale principale. Ces éléments des Forces armées de la RDC avaient été arrêtés il y a quelques semaines alors qu'ils tentaient de braquer un hôtel à Likasi.

**Kinshasa : fin de l'assistance de MSF de l'Hôpital Roi Baudouin.** L'appui des Médecins sans frontières à l'Hôpital Roi Baudouin dans la commune de Masina à Kinshasa a pris fin. Durant six ans, MSF a pris en charge gratuitement les soins médicaux des personnes vivant avec le VIH-Sida dans cet hôpital. Cette organisation internationale privée à caractère humanitaire et médical sera remplacée par la Fondation ICAP, qui va assurer la continuité de ces soins gratuits et spécialisés.

**Kalemie : les vols de Congo Airways annulés.** Des passagers de Congo Airways à Kalemie dans la province du Tanganyika se sont plaints d'une nouvelle annulation de cette compagnie samedi 14 juillet du vol. C'est pour la deuxième fois cette semaine que l'avion de cette compagnie n'opère pas sur la ville. Du coup, les nombreux clients qui avaient déjà leur billet en poche étaient dans le désarroi à l'aéroport de Kahinda. Pour ce qui est de la ville de Kalemie, le programme ordinaire de la compagnie Congo Airways prévoit des vols chaque mercredi et chaque samedi.

**RDC : journée ville morte à Ariwara contre l'insécurité.** La société civile d'Ariwara en territoire d'Aru (Ituni) a décrété samedi 14 juillet une journée ville morte dans ce centre de négoce situé environ 300 km de Bunia. L'opération fait suite aux fusillades, perpétrés la nuit par des hommes armés non autrement identifiés, qui ont fait un mort et deux blessés graves. La société civile locale dénonce la passivité de services de sécurité pour stopper ces attaques à répétition.

**Isangi : une baleinière immobilisée à la suite de la disparition d'une machine à voter.** La baleinière H/B ville de Lokutu transportant à son bord une centaine de commerçants et des marchandises diverses est immobilisée depuis 1h00 du matin heure locale, samedi 14 juillet, à Isangi par la Police nationale congolaise (PNC). En cause, la disparition d'une des machines à voter de la Commission électorale nationale indépendante embarquées dans cette baleinière depuis Kisangani pour la sensibilisation des électeurs de cette partie de la (Tshopo). L'administrateur du territoire appelle les commerçant en colère à la patience, assurant que la baleinière va continuer son voyage aussitôt les enquêtes terminées. Selon la société civile locale, ce lot de machines a été embarqué dans cette baleinière avec les marchandises des commerçants sans être convoyé par un agent de service de sécurité pour sa protection.

#### **Dimanche 15 juillet.**

**Joseph Kabila nomme Célestin Mbala comme nouveau chef d'état-major général des Fardc.** Le président Joseph Kabila a nommé samedi 14 juillet le lieutenant-général Célestin Mbala Munsense comme nouveau Chef d'état-major des Fardc. Joseph Kabila a aussi nommé, dans cette série d'ordonnances, le général John Numbi Inspecteur général des Fardc. Le Général Gabriel Amisi Kumba, est promu chef d'état-major adjoint chargé des opérations et du renseignement. Le général François Olenga, chef de la maison militaire du chef de l'Etat occupe désormais les fonctions de chargé des missions du chef d'Etat. Le général Denis Kalume Numbi, nommé ambassadeur en Russie, a été mis à la retraite.

**RDC : des universitaires lancent un manifeste contre un 3e mandat de Joseph Kabila.** Des universitaires congolais ont lancé et signé samedi 14 juin à Kinshasa un manifeste mettant en garde contre un troisième mandat présidentiel de Joseph Kabila en RDC, à dix jours du début de dépôt des candidatures à ce scrutin. Professeurs des universités, juristes, médecins, sociologues, philosophes et politologues ont signé ce manifeste qui estime qu'une candidature de Joseph Kabila « constitue une infraction imprescriptible de haute trahison contre la nation et l'État » au regard de la Constitution congolaise. Selon Georges Kapiamba, président d'ACAJ, ce manifeste est une réplique à la rhétorique qui vise à conditionner la population sur l'éventualité d'un 3eme mandat du Président Kabila. En clair, ce manifeste répond à une thèse soutenue depuis quelques semaines par un juriste de la majorité selon laquelle le président Kabila, élu en 2006, n'a fait qu'un mandat de cinq ans, selon l'actuelle constitution en raison de sa révision partielle en 2011 qui a, selon lui, ramené le compteur à zéro.

**RDC : des équipes du HCR ont entendu des récits de violences barbares en Ituri.** Des équipes de l'Agence des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) ont récemment pu accéder à la zone à l'est de la RDC ravagée par des mois de conflit entre les groupes ethniques Hema et Lendu. Sur place, elles ont rencontré 150.000 personnes précédemment déplacées qui sont maintenant rentrées chez elles dans l'espoir de trouver leurs maisons. « Les conditions de vie y sont dures », a déclaré le porte-parole du HCR, Charlie Yaxley. Selon lui, près de 350.000 personnes ont fui les violences, et celles qui sont rentrées

chez elles, trouvent dans de nombreux cas, des villages et des maisons réduits en cendres - perpétuant leur statut de déplacés. «Notre équipe a entendu sur place de nombreuses et effroyables informations de violence barbare, notamment des groupes armés attaquant des civils avec des fusils, des flèches et des machettes. Elle a aussi reçu des témoignages sur des villages entiers rasés, des fermes et des magasins pillés et endommagés sans espoir de réparation », a dit le porte-parole. Sur place, les défis humanitaires sont énormes, avec des hôpitaux, des écoles et d'autres infrastructures importantes complètement détruits. Le HCR est particulièrement préoccupé par le nombre d'enfants souffrant de malnutrition aiguë sévère et qui ont besoin urgemment de soins médicaux. Pendant ce temps, les conditions sur les sites de déplacés sont dans une situation désespérante. Dans de nombreux endroits, il n'y a pas d'eau potable, pas d'accès aux soins de santé et des installations sanitaires insuffisantes. Selon le HCR, la situation est particulièrement préoccupante sur le site de déplacés près de l'hôpital général de Bunia, où il existe un risque important de propagation des maladies. En attendant, le HCR fournit aux rapatriés et aux personnes déplacées, des kits d'abris d'urgence pour remplacer temporairement les maisons endommagées ou détruites. L'agence onusienne fournit également des subventions en espèces pour répondre aux besoins immédiats des déplacés vulnérables. Quelque 1.500 familles ont ainsi reçu en moyenne environ 210 dollars, selon la taille de leur foyer.

**Lubumbashi : des habitants quittent le quartier Gbadolite à cause de l'insécurité.** Les habitants du quartier Gbadolite dans la commune de Lubumbashi quittent, depuis trois jours, ce quartier. Ce mouvement de population est consécutif à l'insécurité qui y règne, mais aussi au meurtre d'un major de la police par les habitants de ce quartier le mercredi dernier. Ceux qui résident dans les environs du lieu où ce drame s'est produit et qui gardent encore leurs maisons demandent aux autorités de les sécuriser car il ne se passe pas une seule nuit sans que des maisons ne soient visitées par des bandits armés.

**Elykya Mbokolo : « Le FCC vise à instaurer une véritable réconciliation de l'ensemble des Congolais ».** Elykya Mbokolo estime que la plateforme Front commun pour le Congo (FCC) vise à instaurer une réconciliation entre les Congolais. Il a fait cette déclaration samedi 14 juillet lors de sa signature d'adhésions à cette plateforme. Pour lui, des objectifs politiques de cette plateforme notamment l'indépendance du pays, le respect de notre souveraineté, les objectifs économiques de développement vont permettre de changer des choses en RDC. Le vice premier ministre en charge des Affaires étrangères She Okitundu, le ministre des Droits humains Marie-Ange Mushobekwa, Jean-François Mukuna vice-ministre des Finances ont aussi signé la charte réglementant cette plateforme. Martin Ekanga fondateur de l'Institut supérieur d'informatique programmation et analyse (ISIPA) ont aussi adhéré au FCC.

**Ituri : les notables de Walendu Bindi accusent le commandement militaire de favoriser l'impunité au sein de l'armée.** Certains notables de la collectivité de Walendu Bindi accusent le commandement secteur des Fardc de favoriser l'impunité au sein de l'armée. Ils évoquent notamment le refus du commandement de transférer à l'auditorat un officier militaire poursuivi pour assassinat en avril dernier du chef de la localité de Tsede à Gety. Claver Ozoba Kazi a été tué dans la nuit du 6 au 7 Avril par des éléments des FARDC en patrouilles à Gety-Etat à 60 kilomètres au sud de Bunia. Le présumé assassin a été arrêté par les FARDC et transféré à l'état-major du secteur opérationnel à Bunia. L'avocat de la famille de la victime rapporte que le dossier de l'inculpé a été transféré à l'auditorat qui a accusé réception de l'information le 9 avril. Mais ce militaire n'est pas toujours mis à la disposition de la justice.